

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

216^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève - Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

La crise italienne continue

L'échec de M. Fanfani

Comme il fallait s'y attendre, le cabinet Fanfani a été mis en minorité à son premier contact avec la Chambre italienne. 303 députés ont voté contre lui; ils appartenaient aussi bien à la gauche communiste, nenniste et saragatienne qu'à la droite libérale, monarchiste et néo-fasciste. Le président du conseil n'a obtenu que 260 voix, celles de son groupe auquel s'étaient joints les cinq républicains. Encore les démocrates-chrétiens n'ont-ils pas tous voté pour lui, car leur nombre s'élève à la Chambre à 262. Plusieurs se sont abstenus ou prudemment absentés. L'un d'eux s'est même carrément prononcé contre le candidat officiel de son parti. Il aura, du reste, à répondre de son indiscipline devant les organes responsables du mouvement.

D'où vient cet échec, alors que, d'une façon générale, la personne de M. Fanfani avait été présentée d'une manière qui incontestablement la faisait apparaître assez sympathique? On a l'impression que M. Fanfani, par un programme trop chargé, a voulu contenter tout le monde et qu'il a ainsi, comme il arrive, mécontenté chacun. Conscient de la nécessité de procéder à des réformes sociales, il a établi un vaste plan de reconstruction englobant presque tous les domaines. Cette audace était le fait d'un esprit jeune et plein d'allant. Mais on lui a demandé où il prendrait l'argent pour réaliser des projets aussi considérables. L'Italie est pauvre, c'est progressivement que doit s'accomplir sa restauration. Beaucoup de députés ont estimé que M. Fanfani se laisserait de promesses qui ne pouvaient pas être tenues.

La droite lui a donc été d'emblée hostile. Et la gauche aussi, parce qu'en somme, malgré ses tendances sociales, le chef du gouvernement en puissance ne pouvait pas aller à sa rencontre au-delà d'une certaine limite. Il l'a dit, du reste, courageusement dans son intervention du dernier jour: l'ouverture à gauche, préconisée par M. Nenni, n'est pas possible. Car les socialistes de M. Nenni entendent rester les alliés des communistes dans le moment même où ils parlent de rapprochement avec la démocratie-chrétienne. C'est de la bigamie, a ajouté spirituellement M. Fanfani. Car entre la démocratie-chrétienne et le communisme, il n'y a pas de compromis possible. Ce sont deux conceptions du monde totalement opposées l'une à l'autre.

Et maintenant que va-t-il arriver? L'échec de M. Fanfani, démocrate-chrétien de gauche, prouve à l'évidence qu'une formation gouvernementale avec les saragatiens est vouée à l'échec. S'il est un homme auquel les socialistes modérés pouvaient tendre la main, c'était bien M. Fanfani. Ils ne l'ont pas fait parce qu'ils imputent l'échec qu'il a subi aux dernières élections à l'alliance gouvernementale qu'ils ont contractée au temps de M. de Gasperi. Ils entendent faire une cure d'opposition. Reste à savoir si, face au dynamisme de M. Nenni qui représente véritablement le socialisme italien, cela leur vaudra néanmoins quelque regain de prestige.

D'aucuns, il est vrai, affirment que le président de la République devrait tenter maintenant une démarche auprès de M. de Gasperi lui-même qui serait seul capable à leur sens de reconstruire encore l'ancienne coalition centre-gauche et de surmonter les divisions internes de son propre parti. Mais l'heure de M. de Gasperi paraît quelque peu passée. L'ancien président du conseil, depuis qu'il a quitté le pouvoir, est l'objet de maintes critiques. On lui pardonne difficilement ses intrigues. On souligne sa mollesse dans l'affaire de Trieste. Le directeur de l'hebdomadaire «Candido», le célèbre M. Guareschi qui est l'auteur du non moins célèbre «Petit monde de Don Camillo» et qui a des tendances à la fois monarchistes et sociales, a lancé, documents à l'appui, une violente campagne contre l'ancien chef du gouvernement italien. Il accuse M. de Gasperi d'avoir réclamé des Alliés en 1944 le bombardement de la péninsule de Rome.

L'ouverture à gauche se heurtant à de tels obstacles, il resterait à M. Einaudi à se tourner de nouveau vers M. Pella, ou vers un de ses lieutenants, M. Piccioni, par exemple, pour la constitution d'un gouvernement de collaboration avec la droite monarchiste, semblable à celui qui a démissionné — sans vote du parlement — au début de l'année. Mais l'on assisterait alors, au sein de la démocratie-chrétienne, à la renaissance du même conflit qui a empêché M. Pella de poursuivre utilement son œuvre gouvernementale. L'ultime solution serait alors la dissolution de la Chambre et du Sénat. On le voit, les choses ne sont pas faciles dans la Péninsule italienne qui fait un mauvais apprentissage de la démocratie parlementaire.

René BRAICHET.

Après avoir voté plusieurs crédits

Le Conseil général de Neuchâtel consacre un long débat à la question de la création d'un nouvel hôtel

Le rapport du Conseil communal est renvoyé à une commission après que la prise en considération a été acceptée à une voix de majorité

Si le Conseil général de Neuchâtel a été appelé hier soir à voter d'assez importants crédits, il est hors de doute que le débat qui devait s'instaurer sur l'opportunité de créer un nouvel hôtel à Neuchâtel a soulevé un très vif intérêt, et le nombre inhabituel d'auditeurs qui occupait le fond de la salle en est la preuve.

Tous les arguments que nous connaissons déjà de part et d'autre ont été avancés. Un des opposants au projet a déclaré que les articles parus à ce sujet dans la presse locale avaient été «inspirés» par le Conseil communal. Accusation absolument gratuite, cela va sans dire, car chacun doit en cette affaire, être à même de faire valoir un point de vue sans qu'on le taxe alors — du moins espérons-le — d'être inféodé à tel ou tel groupe.

Cet aspect quelque peu sectaire du problème laisse de côté, reconnaissances que la discussion est toujours restée courtoise et qu'elle s'est inspirée en premier lieu de l'intérêt général. Certes, on a beaucoup croisé le fer, et la commission qui sera chargée de réexaminer l'ensemble

de la question s'inspirera sans doute des nombreuses remarques qui ont été formulées.

Le président rappelle la mémoire de MM. Victor Tripet, Hermann Haefliger et Pierre Court, anciens conseillers généraux, décédés récemment.

Nominations

MM. Archibald Quartier, Alfred Riedoz, Jean Decoppet et Fritz Steudler sont nommés membres de la commission financière de l'Ecole secondaire régionale. M. Fernand Martin est nommé membre suppléant de cette commission.

Elargissement de la route de Serrières

M. A. Humbert (rad.) souligne que le nouveau projet (dont nous avons parlé récemment) a été étudié avec soin.

M. Martin (rad.) appuie aussi le projet mais il s'étonne que la ville doive supporter entièrement la reconstruction de la ligne de contact du tram dont le coût est dévisé à 80,000 francs.

M. Quartier apporte l'appui du groupe socialiste.

M. Robert Gerber, conseiller communal, répond que la dépense supplémentaire est prise à la charge de la ville

parce qu'il s'agit d'un terrain appartenant à la Compagnie des tramways.

Par 36 voix l'arrêté accordant un crédit de 508,000 fr. pour l'exécution de la première étape de l'élargissement de la route du bord du lac, de Neuchâtel à Serrières et un crédit de 120,000 fr. pour l'exécution d'un trottoir au sud du quai Ph. Godet est adopté.

Achat d'une machine comptable

M. P. Reymond (trav.) se demande s'il ne serait pas plus avantageux de louer une machine plus perfectionnée encore que celle dont l'achat est proposé par le Conseil communal.

M. A. Schenker (rad.) approuve les propositions du Conseil communal.

M. Paul Rognon, président du Conseil communal, affirme que la machine dont l'achat est envisagé donnera entière satisfaction au service qui l'utilisera.

Par 34 voix, un crédit de 25,200 fr. est accordé au Conseil communal pour l'achat d'une machine comptable destinée au service des contributions.

Achat d'un terrain aux Deurres...

Par 36 voix, le Conseil communal reçoit les pouvoirs nécessaires pour acquérir de l'hoirie Roulet, à Peseux, une parcelle de terrain de 549 m² aux Deurres, au prix de 8 fr. le m².

... et à Beauregard

Le Conseil communal est autorisé, par 36 voix, à acquérir de la fondation Edouard Dubois, à Neuchâtel, deux parcelles de terrain de 340 m² à Beauregard.

Vente d'une parcelle de terrain au Verger-Rond

Par 35 voix, l'arrêté suivant est adopté: Le Conseil communal reçoit les pouvoirs nécessaires pour vendre à la Fondation en faveur du personnel d'Ébauches S. A., à Neuchâtel, une parcelle de terrain de 6000 m² environ, au Verger-Rond, au prix de 10 fr. le m².

J.-P. P.

(Lire la suite en 7^{me} page)

Quand la misère règne à quelques kilomètres de la place de l'Etoile

Un vaste mouvement de solidarité lancé à Paris pour venir en aide aux malheureux, victimes du froid

Des équipes de volontaires recherchent chaque nuit les clochards et autres misérables sans toit pour les sauver de la mort

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

L'offensive du froid suscite partout en France et spécialement à Paris un magnifique élan de solidarité. Pouvoirs publics et initiative privée rivalisent de zèle pour venir en aide aux déshérités, qu'il s'agisse des malheureux campés dans les taudis de la périphérie ou des économiquement faibles condamnés à vivre — et à mourir — dans des logements sans feu.

Avec épouvante, les Français ont découvert que l'hiver tuait encore des vieillards et des enfants, et que, à quelques kilomètres à peine de la place de l'Etoile, il existe toujours des zones lépreuses, frappées de malédiction, où des centaines de familles crouissent dans une affreuse détresse.

La bataille contre le dénuement a été engagée par un brave homme de prêtre, qui fut jadis député, l'abbé Pierre, et à qui on doit l'œuvre admirable de «Notre Dame des Bifins», qui s'est donné pour but de «dépanner» les plus misérables des victimes du sort. C'est l'abbé Pierre qui a alarmé les pouvoirs publics et on se rappelle peut-être que voici trois semaines, lors du premier assaut du gel, il convia M. Lemaire, ministre de la construc-

tion, à assister aux obsèques d'un petit garçon, âgé de 3 ans, mort de froid dans un appentis de banlieue.

La leçon a été comprise et en attendant que s'élèvent les «maisons d'urgence» destinées à héberger provisoirement les familles sans toit, un puissant mouvement charitable vient sonner le ralliement de toutes les bonnes volontés. Partout on quête, partout on donne, et chaque nuit des équipes de secours formées de volontaires vont à la recherche des épaves grelottantes, blotties sous les porches ou rassemblées comme un pauvre troupeau aux bouches du métro. Même la police y met du sien et au sévère gardien de la paix traquant sans pitié le clochard couvert de haillons s'est substituée l'image fraternelle du bon Samaritain en uniforme ouvrant son commissariat, où rougeotte le poêle de fonte, au loqueteux qui vit de la charité publique.

L'exemple est réconfortant. Il témoigne du cœur admirable de la vieille capitale. On souhaite seulement qu'il ne demeure pas sans lendemain et qu'il fournisse bientôt l'occasion aux pouvoirs publics d'en finir une fois pour toutes avec le drame du taudis, ce déshonneur des grandes cités urbaines.

M.-G. G.

Au cours de la séance d'hier de la conférence de Berlin

M. Molotov a déposé son contreprojet sur la réunification de l'Allemagne et proposé la convocation d'une conférence, cette année encore, pour conclure le traité de paix

BERLIN, 1er (A.F.P.). — La première séance des «quatre» tenue dans le secteur oriental, à l'ambassade soviétique, a commencé lundi à 15 heures; elle a été interrompue à 16 h. 55 pour permettre aux ministres de prendre le thé et des rafraîchissements. Elle a repris à 17 h. 15.

Les quatre ministres ont pris tour à tour la parole. M. Molotov, qui occupait le fauteuil présidentiel, a d'abord donné la parole à M. Bidault, M. Foster Dulles et M. Anthony Eden sont ensuite intervenus, puis M. Molotov a fait un exposé qui a duré 14 minutes. Cette 7^{me} séance de la conférence des quatre ministres des affaires étrangères a duré près de cinq heures et a pris fin à 20 heures. Ce fut la plus longue séance de la conférence de Berlin.

Une séance terne et décevante

BERLIN, 2 (A.F.P.). — La première réunion des quatre en secteur soviétique est la plus grise, la moins positive de celles qui se sont succédées depuis le début de la conférence de Berlin.

Elle se résume en trois discours, un de M. Georges Bidault, un de M. Anthony Eden, et un de M. Molotov, de beaucoup le plus long. M. Foster Dulles, invité à prendre la parole au début et à la fin de la séance, s'est récusé les deux fois, la première parce qu'il voulait, a-t-il dit, entendre d'abord les arguments du ministre soviétique, et la seconde parce qu'il était

trop tard. On s'attend donc à écouter mardi un exposé américain substantiel.

M. Molotov, qui présidait, avait d'abord rappelé que la question de la réunification allemande et celle de la sécurité européenne étaient inscrites à l'ordre du jour.

Les interventions du ministre français et du secrétaire au Foreign Office, fort différentes, étaient cependant inspirées par le même souci, celui de rassurer les craintes soviétiques devant le plan occidental de réunification allemande, tel qu'il avait été présenté vendredi dernier par M. Anthony Eden, et devant le traité de Paris instituant la communauté européenne de défense, dans la mesure où ces craintes paraissent sincères.

(Lire la suite en 7^{me} page)

J'ÉCOUTE...

Frisquet

De quoi parle-t-on dans nos rues? Mais de quoi voudriez-vous qu'on parlât? Il fait frisquet et même beaucoup plus que cela. Neige, «radoux», puis froid; puis, plus froid encore. Les degrés sous le zéro s'accumulent. Le nez plus glacé que celui du chien en bonne santé, larmoyant, toussotant, la bouche serrée, on ronchonne contre ce froid de loup.

Et voici qu'une bonne dame s'aventure avec bien des précautions sur trottoirs et chaussées. Elle met en garde une compagne, bonne comme elle:

— Oh! vous savez, c'est vite fait. On est sur terre... On ne sait pas comment.

Propos très sage. Prenez souvent vos conseils dans la rue! Un tel propos bien suivi vous économisera, c'est possible, foulure, entorse, déchirure de ligament, pis que cela peut-être, fracture du tibia, du péroné, du fémur, du col du fémur même — terreur des dames surtout.

On est exposé, dans la vie, ce n'est pas douteux, à se trouver les quatre fers en l'air, sans avoir le temps de dire: ouf!

Va-t-on pour cela trembler à chaque pas?

Du fond lointain de deux siècles, Jean-Jacques Rousseau, le doux, le rêveur, le bon Jean-Jacques, nous engage à mieux vivre: «On n'oserait pas vivre si l'on songeait à tous les accidents dont la vie humaine est semée.»

Déjà alors... Nous qui croyions que c'était le bon vieux temps. Que dirait-il du nôtre, avec toutes les diableries, embûches et casse-cou de notre circulation affolée!

Mais non! chaque époque demande que l'on vive sa vie. Elle n'est déjà pas si longue. Et que l'on ne tremble pas dès que l'on met son pied dehors. Le tout est de s'adapter.

Même au froid, à la neige, au «radoux», puis, au re-re-froid, à tout ce que dame Nature nous dispense ces temps-ci.

Mais la hâte, plus que tout, est mauvaise conseillère.

Quand les rues et les chemins se transforment en patinoires, voire en séracs, prenons notre temps!

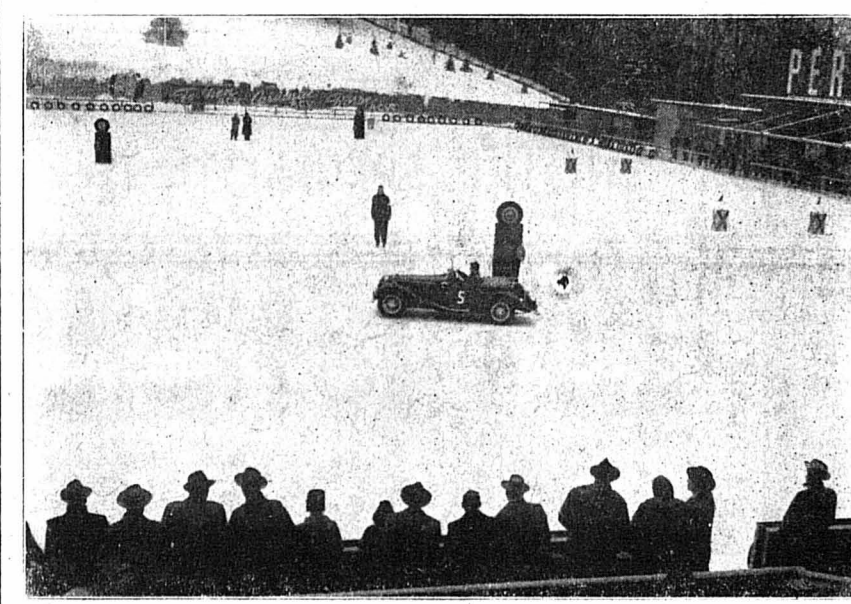
Pour n'être pas sur son derrière avant même d'avoir eu celui d'y penser...

FRANCHOMME

Le Stromboli en éruption

STROMBOLI, 1er (A.F.P.). — Le volcan Stromboli est entré en éruption lundi après-midi. Une grande coulée de lave descend le long du versant nord-ouest jusqu'à la mer. Une pluie de cendres chaudes tombe sur les alentours depuis le début de l'éruption.

UN SLALOM POUR AUTOS A BÂLE



La section de Bâle de l'Automobile-club de Suisse a organisé jeudi sur la patinoire de cette ville un slalom pour autos. Voici l'un des concurrents en pleine course.

UN ANNIVERSAIRE PATRIOTIQUE

Les quarante ans de la Nouvelle société helvétique

Qui ne connaît, peu ou prou, dans notre pays, le rôle et l'activité de la Nouvelle société helvétique? On sait qu'elle institue, dans ses sections ou sur le plan fédéral, d'utiles débats sur des problèmes d'intérêt national. On sait aussi qu'elle consacre une grande partie de son attention à la question des rapports avec nos colonies suisses de l'étranger. On sait enfin qu'elle édite chaque année un annuaire aux articles souvent substantiels et auxquels on se réfère toujours avec intérêt. Mais ce que l'on sait moins, ce dont on a perdu un peu le souvenir, c'est que ses origines, avant la guerre de 1914, ont coincidé avec une vague de renouveau, avec un désir de redressement, avec un effort de recherche dans un sens profondément suisse, toutes choses qui témoi-

gnaient chez les jeunes gens de ce temps-là d'une volonté méritoire et émouvante de surmonter les inquiétudes qui, alors déjà, les affaiblissaient.

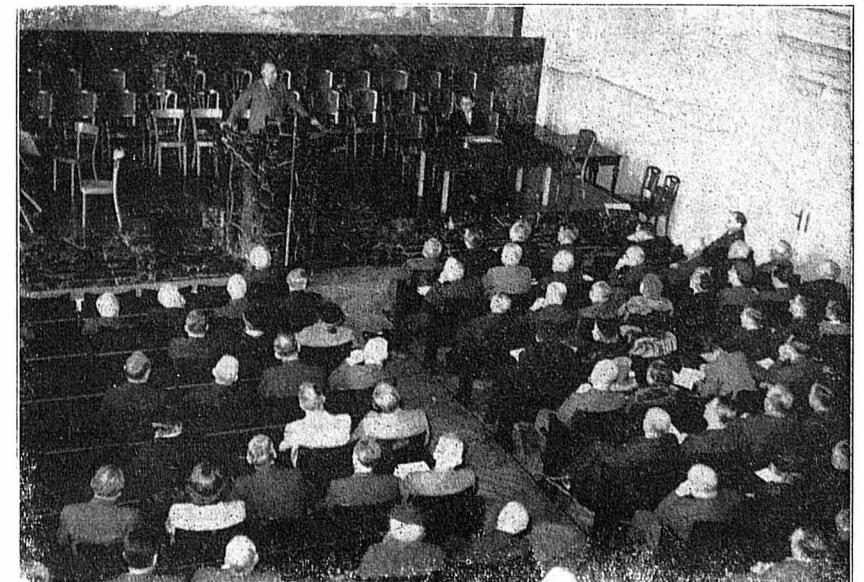
Dimanche, à l'Aula de l'université de Berne, la N.S.H. célébrait son quarantième anniversaire. Que de têtes blanches, à côté des hommes dans la force de l'âge, qui président maintenant aux destinées de l'association! De hauts personnages, devenus parfois des autorisés du régime avaient tenu à être présents. Et leurs cadets découvriraient avec plaisir que, dans leur respectabilité, ils étaient restés les témoins d'une époque qui, comme la nôtre, connut les craintes et dont la jeunesse, avec un courage qui reste un exemple et une leçon, était avide de solutions neuves et patriotiques.

A tout seigneur tout honneur! M. Gonzague de Reynold apporta le premier message. Il a été, nous a-t-on rapporté, le père spirituel de la Nouvelle société helvétique et il est resté, en somme, nous en avons fait l'heureuse

constatation, identique à lui-même. Avec son éloquent un peu coupante, avec ses coquetteries de grand intellectuel, mais aussi, mais surtout en ces phrases denses, chargées de matière et de substance, dont il a le secret et dont chacune nous incite à la méditation, il a narré les débuts de la Nouvelle société helvétique. Nous avons plongé alors dans ces temps lointains — et pourtant si proches — où la Voie latine, celle que pilotaient Henri Spies, les deux Gngria, Ramuz, et le nommé Reynolds, puis plus tard le grand Robert de Traz, naviguait sur des eaux qu'on croyait calmes, mais qui étaient semées de mines. C'est de la conspiration de ces jeunes esprits, avec la collaboration d'Alexis François, que naquit à Genève l'idée de cette Société helvétique, semblable à l'ancienne, mais adaptée aux temps nouveaux. De Genève, elle gagna les cantons romands, puis grâce à Gérard Steck d'Erlach, Berne et les cantons alémaniques.

R. Br.

(Lire la suite en 7^{me} page)



M. Gonzague de Reynold évoque à l'Aula de l'université de Berne les débuts de la Nouvelle société helvétique.

AVIS OFFICIELS



GYMNASSE CANTONALE

Inscription

des nouveaux élèves

Les élèves de 2me secondaire et de 4me classique qui ont l'intention d'entrer au printemps 1954

au printemps 1954

au Gymnase cantonal peuvent se procurer des formulaires d'inscription au secrétariat de leurs écoles ou directement au secrétariat du Gymnase cantonal.

Ces formulaires doivent être renvoyés au plus tard

le lundi 8 février

au secrétariat du Gymnase. L'inscription ne deviendra définitive que sur présentation du dernier bulletin annuel, à la rentrée des classes.

Les parents des élèves qui désirent entrer en section pédagogique sont invités à une séance d'information

mardi 2 février, à 20 h. 15

à la salle de chant du gymnase cantonal.

Le directeur du Gymnase cantonal: L. Pauli.

IMMEUBLES

A vendre, au Val-de-Travers, un

hôtel-restaurant

avec quatre logements, jeu de quilles, terrasse, verger, jardin. Prix très avantageux. Adresser offres écrites à S. L. 238 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

UN IMMEUBLE avec ATELIER

On offre à vendre, dans une localité proche de Neuchâtel, un bâtiment moderne et du terrain à bâtir de 4107 m². L'immeuble comprend un atelier de menuiserie (autre usage possible) et trois logements dont un de cinq pièces, libres à la vente. Gare à proximité. S'adresser à l'Etude de Me Blaise de Montmolin, notaire, à Saint-Blaise, tél. (038) 7 53 56.

Entreprise industrielle de la région cherche à acheter à Neuchâtel ou environs

terrain à bâtir
fabrique ou immeuble

pouvant être transformé. Surface désirée pour terrain: 2000 à 3000 m². Faire offres sous chiffres Z. V. 190 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, pour cause de départ,

immeuble locatif

de huit logements et garages. Chauffage central par appartement, confort. Adresser offres sous chiffres P 1579 N à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre dans le canton de Neuchâtel, sur passage très important, un bon

café-restaurant

Chiffre d'affaires prouvé. Grande possibilité de développement pour personne active. Adresser offres écrites sous M. P. 239 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer pour vacances et sport, à 20 minutes du ski-lift la Berra,

appartement

de deux chambres et cuisine. Renseignements: Tél. (037) 7 24 75.

A louer, côté est de Neuchâtel,

LOGEMENT

trois pièces, éventuellement quatre. Adresser offres écrites à G. R. 197 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, près de la gare, chambre meublée et chauffée, à monsieur sérieux. Libre tout de suite. Demander l'adresse du No 244 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre chauffée, au sud, avec confort. Tél. 5 30 96.

A louer une jolie chambre meublée, bien chauffée, part à la salle de bain. Tél. 5 79 47.

Pour le 15 février ou pour date à convenir, chambre à louer à monsieur, confort. Téléphone 5 34 94.

Nous cherchons pour tout de suite ou pour le 1er avril un

appartement

de trois ou quatre pièces, si possible à l'ouest de la ville ou à Serrières. Adresser offres sous chiffres P 1552 N à Publicitas, Neuchâtel.

Couple solvable cherche à reprendre un

café ou café-restaurant

pour le printemps 1954, de moyenne importance. Faire offres sous chiffres P. R. 243 au bureau de la Feuille d'avis.

LOGEMENT

mi-confort est cherché à Neuchâtel ou aux environs, pour tout de suite ou pour époque à convenir. (Éventuellement échange avec un même appartement à la Chaude-Fonds). Adresser offres écrites à X. O. 242 au bureau de la Feuille d'avis.

Fonctionnaire sans enfant cherche un

appartement

de trois pièces, quartier de la Coudre, pour le 30 avril ou date à convenir. Prière d'écrire avec prix et détails sous chiffres K. M. 180 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise industrielle et commerciale cherche un jeune

EMPLOYÉ

intelligent, connaissant la comptabilité. Entrée immédiate.

Faire offres, avec curriculum vitae et certificats, sous chiffres Z. G. 228 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS

gratteur spécialisé

dans le montage de machines-outils. Faire offres à Edouard Dubied & Cie S.A., Couvet.

STÉNO - DACTYLO

est cherchée par un important garage de la ville pour les travaux de correspondance et la facturation. Entrée à convenir.

Faire offres par écrit avec curriculum vitae au

Garage PATTHEY & FILS
Pierre-à-Mazel 1 - Neuchâtel

L'harmonie l'« Espérance »

FLEURIER

Le poste de

DIRECTEUR

de cette société est mis au concours. Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à M. Ulysse Bornand, Citadelle, Fleurier, jusqu'au 3 février 1954.

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel cherche, pour entrée au plus tôt, une

personne habile

au courant de l'inertie. Faire offres sous chiffres P. 1570 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Commerce d'horlogerie sortirait régulièrement à domicile, à horloger complet très consciencieux, des

rhabillages

de montres de tous genres.

Offres à case postale 289, Neuchâtel 1.

Employée de bureau
sténo-dactylographe

est cherchée par maison de la branche graphique pour le 1er mars ou date à convenir. Place stable est offerte à personne travailleuse, habile, sérieuse et de confiance. On engagerait éventuellement jeune fille sortant d'apprentissage. Offres manuscrites avec curriculum vitae, références, photographie et prétentions de salaire à F. S. 209 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante fabrique suisse de machines agricoles (machines ordinaires et motorisées), vendant également des tracteurs, cherche un

représentant régional
à la commission

Personne ayant si possible des connaissances dans la branche et déjà en rapports avec la clientèle agricole. Faire offres sous chiffres L. X. 234 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison d'éditions engagerait un

représentant

pour le canton de Neuchâtel. Intéressante collection de volumes nouveaux. Forte commission, frais, garantie, vacances, assurances. Offres avec photographie et curriculum vitae sous chiffres S. 2723 X., à Publicitas, Lausanne.

On cherche

couturières
ou personnes habiles en couture

pour travailler à l'atelier. Faire offres ou se présenter à la fabrique de tricots Eugène Apothéloz & Cie, Colombier, avenue de la Gare.

On cherche

DAME

d'un certain âge, de toute moralité, comme gérante d'une petite épicerie. Petit appartement à disposition. Adresser offres à Paul Clerc, Cofrane.

Jeune fille est demandée pour tout de suite comme

fillette d'office

Congé tous les samedis et dimanches. Faire offres à la cantine de la Fabrique Brunette, Serrières.

On cherche une

jeune

sommelière

Entrée pour date à convenir. S'adresser à l'hôtel Mouton d'Or, Villiers (Val-de-Ruz), Téléphone 7 14 03.

On demande une

PERSONNE

active et de toute confiance pour divers travaux dans une blanchisserie. Place stable. Faire offres ou se présenter à la blanchisserie Lory, Saint-Blaise. Tél. 7 53 83.

On cherche une

jeune fille

aimable pour servir au café et aider au ménage. Entrée immédiate ou pour date à convenir. S'adresser à Jean Zorbrist-Junod, café du Jura, Suchy, près Yverdon. Tél. 7 33 63.

On cherche dans famille d'instuteur protestante une

JEUNE FILLE

hors des écoles, comme volontaire. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Salaire et entrée à convenir. Vie de famille. Voyage payé. S'adresser à famille Berger, instituteur, Maristain-Soieure. Tél. (061) 6 60 12.

Monsieur seul cherche une

PERSONNE

logant chez elle pour tenir son ménage et faire le diner. Faire offres à X. S. 233 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon

ouvrier

boulangier

trouverait tout de suite une place. Offres écrites avec certificats à la boulangerie Léon, Muniemattier, Gibraltar 17.

Sommelière

connaissant le service de table et parlant le français et l'allemand, éventuellement sommelière extra, est demandée pour tout de suite à l'hôtel-restaurant du Marché. Tél. 5 30 31.

Entreprise du Vignoble cherche une

jeune fille

pour travaux faciles de bureau. Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à R. L. 236 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche, dans exploitation agricole de moyenne importance, un

jeune homme

robuste pour aider aux travaux courants. Sept vaches, un cheval, un tracteur. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille et bonne pension assurées. Gages: 60-80 fr. selon entente. Entrée au printemps 1954. S'adresser à Ulrich Löw-Düring, agriculteur, Biel-Benken (Bâle).

Pour les après-midi, on cherche une

PERSONNE

connaissant la dactylographie pour travaux de bureau. Adresser offres écrites, avec prétentions de salaire, à O. S. 237 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Ingénieur

mécanicien-électricien, 35 ans, ayant une solide expérience dans la conduite du personnel, l'organisation et la direction d'une entreprise, cherche une situation analogue ou association avec participation financière. Sérieuses relations et références. Offres sous chiffres T 2388 Y à Publicitas, Berne.

TRICOTEUSE

sur machine cherche encore quelques travaux. Sur demande, on cherche à domicile. Tél. 5 62 33.

Sommelière

Italienne, 22 ans, connaissant bien le service et parlant français, cherche place. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à M. H. 230 au bureau de la Feuille d'avis.

Garagistes

Qui prendrait un jeune homme fort et robuste, âgé de 17 ans, comme petit manoeuvre, tout en lui donnant la possibilité d'apprendre le métier? Si possible nourri et logé. Adresser offres écrites à A. H. 241 au bureau de la Feuille d'avis.

Travail à domicile

est cherché par une mère de famille. Adresser offres écrites à O. M. 227 au bureau de la Feuille d'avis.

Couturière

se recommande pour du travail. Prix modérés. Tél. 5 75 65.

L'auditeur heureux choisit ce qu'il écoute

ITALIEN

cherche pour tout de suite une place dans restaurant ou comme commis-concierge. Adresser offres à Marla Ferraris, Fausses-Brayes 17, Neuchâtel.

Emboîtages et creusages

J'accepterais encore du travail à domicile. Faire offres avec prix à M. Rud. Blaser, Chalet Seegartli, Leissigen/Thoune.



Le couvreur WILLY VUILLEMIN Evole 33
TÉL. 5 25 75

Les courants d'air de vos portes et fenêtres sont supprimés pour toujours par
HERMÉTAIR
Tél. 7 53 83 SAINT-BLAISE

Stoppage artistique Stoppage invisible sur tous vêtements, habits militaires, couvertures de laine et nappages. Livraison dans les 24 heures
Mme LEIBUNDGUT
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78 Expéditions à l'étranger

Vélos Une maison sérieuse Pour l'entretien de vos bicyclettes Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Nettoyages Une bonne adresse: Vitrines - Lessivages de boiserie, cuisines Parquets à la machine
G. SIMON
Entreprise de nettoyages
Rocher 30 Téléphone 5 50 62

Le spécialiste de la radio
Radio Neuchâtel
Réparation - Location - Vente Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Professions médicales auxiliaires
William-W. Châtelain psychologue-graphologue-conseil
Orientation professionnelle Etudes comparées (mariage, association, etc.) Conseils pédagogiques Consultations sur rendez-vous
NEUCHÂTEL-MONRUZ Tél. 5 34 10

APPRENTISSAGES
Bon atelier de la ville cherche pour le printemps
apprentie couturière
Jeune fille intelligente, aimant la couture, pourrait faire un apprentissage soigné et consciencieux. Adresser offres à Mlle Marguerite Mentha, couture, 7, Petit-Pontarlier, Neuchâtel, tél. 5 30 71.

Nous cherchons une
APPRENTIE VENDEUSE
s'intéressant à la vente de la lustrerie et de petits appareils électriques de ménage. Occasion de faire un apprentissage intéressant et très utile pour l'avenir d'une jeune fille. Adresser offres écrites à F. A. 235 au bureau de la Feuille d'avis.

Agence générale d'assurances engagerait dès la mi-avril 1954, un
APPRENTI DE BUREAU
correct, intelligent, actif et ayant accompli deux ans d'école secondaire ou de commerce. Présenter offres manuscrites avec bulletins scolaires sous chiffres D. S. 245 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS
La famille de
Mademoiselle Marie BERGER
remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.
Bondevillers, janvier 1954.

Très touchés des nombreuses marques de sympathie qui nous ont été témoignées pendant ces jours de cruelle épreuve, nous exprimons nos sincères remerciements à toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à notre grand deuil.
Ad. TANNER et famille.
Serrières, Beauregard 3, le 30 janvier 1954.

NOTRE SPÉCIALITÉ DEPUIS TOUJOURS

du Blanc qui dure

TOILE DE MÉNAGE

double chaîne, pur coton écri pour draps
165 cm. 3.90 180 cm. 4.50 200 cm. 6.90 220 cm. 7.50

TOILE BLANCHIE

double chaîne, pur coton pour draps
165 cm. 4.50 170 cm. 5.50 200 cm. 7.50 240 cm. 8.90

BASIN

pur coton, bonne qualité, pour taies et enfourrages
120 cm. 3.25 135 » 3.50 150 » 4.90

MOLLETON DOUBLE

pur coton écri, épais et solide pour protège-matelas
90 cm. 4.90

INDIENNE

bonne qualité, en rose ou bleu
135 cm. 3.90 98 cm. 4.25

CRETONNE BLANCHIE

pur coton pour taies, lingerie, etc.
80 cm. 1.95

Tout le linge de maison, la meilleure qualité au meilleur prix

Grands Magasins

A. SANS RIVAL

Maison d'ancienne renommée

NEUCHÂTEL



LE BÂTON QUI
Soulage
RAPIDEMENT TOUTES
LES DOULEURS PAR
TRAITEMENT EXTERNE

LABORATOIRES SAUTER S.A.

STOTZER

Rue du Trésor 2 Tél. 5 13 91

Nouvel arrivage de

FROMAGES GRASJura, Gruyère, Emmental I^a
doux, tendres, salés, extra-fins
Prix de gros pour revendeurs

L'auditeur heureux choisit ce qu'il écoute

PLUS QUE 2 JOURS

pour profiter de nos sensationnels

SOLDES des SOLDES

A chaque rayon des affaires du tonnerre ! Jugez-en :

Un lot de superbes

MANTEAUX TWEED

pure laine, forme tonneau

VALEUR 89.—

SOLDÉ

40.—

Les derniers

COSTUMES TAILLEURS

dans nos qualités réputées

VALEUR jusqu'à 189.—

179.—

120.—

SOLDÉ

100.— 80.— 60.—

Un lot

ROBES de CHAMBRE

POUR DAMES

VALEUR

45.—

29.—

LIQUIDÉ

25.— 15.—

Les derniers modèles en

ROBES**MANTEAUX
BLOUSES**SOLDÉS
avec
RABAIS
jusqu'à**70 %**

Nos derniers

BAS NYLON

débarrassés à prix effarants

VALEUR 7.90

6.90

5.90

SOLDÉ

3.— 2.— 1.—gris
et
noir

Nos derniers

PULLOVERS

pour messieurs, pure laine, villipendés en deux séries

II VALEUR 19.80

I VALEUR 17.80

longues manches

sans manches

SOLDÉ

9.— 7.—

Les dernières

CHAUSSETTES

pure laine ou lancofil

VALEUR jusqu'à 5.90

SOLDÉ

2.— 1.—

et

Encore quelques
**PYJAMAS et
CHEMISES de nuit**
flanellèteVALEUR
jusqu'à
19.80

SOLDÉ

9.— 4.— 3.—

A profiter !

CHEMISES de jour
pure laine, mi-laine, etc.

VALEUR jusqu'à 12.50

SOLDÉ

4.— 3.—

Nos dernières

COMBINAISONS

en charmeuse, toile de soie, etc.

VALEUR jusqu'à 19.80.

liquidées

9.— 7.— 5.— 3.—

Encore quelques

SLIPS et CULOTTES

VALEUR jusqu'à 7.90

3.— 2.— 1.—

Nos dernières

CHEMISESpour messieurs,
sport ou ville

VALEUR jusqu'à 25.50

SOLDÉ
7.— et
9.—**FAILLE-LAMÉ**

pour robe habillée, belles teintes

VALEUR 9.80

Largeur 90 cm., le mètre

4.—**VOILE IMPRIMÉ**

pur coton, pour lingerie

VALEUR 3.50

Largeur 95 cm.

2.50

AU LOUVRE

La Nouveauté SA.

NEUCHÂTEL

Nos derniers mètres

ÉCOSSAIS

pure laine, pour jupes et robes

VALEUR 7.90

Coloris
gris et
couleurs

Le mètre

4.—

Encore quelques

CEINTURES et COLLIERES

VALEUR jusqu'à 3.90

SOLDÉ -50 et

.30FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ÉNIGME DU TROCADÉRO

par
EDGE TRÉMOIS

60

— Pas si vite ! freina Valroy. Sinon, nous allons perdre le fil et, dans ce cas, je ne garantis plus rien. Là, qu'est-ce que je vous disais !

— Il y avait cafoillage en tête. Pierre se précipita.

— Halte ! ordoonna-t-il. Nous avons fait fausse route. Je ne vois plus le fil. Que personne ne bouge !

On avait traversé récemment un carrefour où plusieurs galeries aboutissaient en étoile. Valroy revint sur ses pas. On vit la lueur de sa lampe disparaître et reparaitre plusieurs fois, pendant dix bonnes minutes.

— Ça y est ! j'ai retrouvé le bon chemin, déclara-t-il en revenant. Nous allons en sens contraire. Demi-tour. Les derniers seront les premiers et les premiers les derniers. Comme dans l'Évangile. Vous fermez la marche, docteur.

— Optime ! lança gaiement Mattiani. Je ne me suis jamais tant amusé !

— Que votre plaisir soit intense et

court. Le temps presse. Suivez-moi. Ah ! voici le jour !

Un halo lumineux apparaissait en effet, devant eux, au fond de la galerie. Un halo qui se transforma peu à peu en clarté. Le souterrain s'ouvrait dans les jardins du Trocadéro, à quelques pas de la Cascade faisant partie du soubassement même de l'édifice et qui, à ce moment, était arrêtable.

— Zut ! il y a une grille de fermeture ! Nous sommes faits comme des rats ! s'écria Hélène qui était juste derrière Valroy.

— Pas d'émotion forte, belle dame ! ricana le détective. J'ai étudié la manière de s'en servir. Sésame, ouvre-toi !

Sur une simple et légère pression du doigt, la lourde grille lui obéit.

— Ouf ! soupira avec ensemble la petite troupe.

— Le ciel est par-dessus les toits, chanta Hélène.

— Ah ! jève-toi, Soleil ! lui répondit Mattiani.

— Pas de commentaires superflus ! Les autos nous attendent au bout de cette allée. Un instant, je vous compte, 1, 2, Bigre ! il m'en manque un ! Emile Robion ! Il a fait quelque découverte archéologique. Ah ! ces chartistes ! Ralliez les autos. Je vous rejoins.

Pierre se précipita de nouveau dans la galerie obscure et la remonta du plus vite qu'il put, tendant l'oreille.

— Non, je ne me trompe pas !

Un couloir s'amorçait à main droite. Il l'emprunta. Un autre le traversait un peu plus loin. Il le prit encore, obliquant toujours dans la même direction.

Il arriva ainsi rapidement à une sorte de grotte, qui, sous le rayonnement de sa lampe électrique, s'illumina magiquement de mille feux.

— Mais non, je ne me trompe pas ! répéta-t-il cette fois à haute voix, en la traversant d'une foulée pour mettre quasiment la main au collet d'Emile Robion tremblant, mais qui, en le reconnaissant, eut l'explosion de joie d'un enfant.

— Ah ! c'est vous ! monsieur Valroy ! J'ai eu peur, je l'avoue.

— Vous vous étiez perdu ?

— Certes ! J'avais cru apercevoir, sur une paroi de la galerie que nous suivions, une trace de stalactite. A force de faire flamber des allumettes pour m'en assurer, j'étais resté passablement en arrière. Tout à coup, je me suis trouvé seul dans l'obscurité. Je percevais pourtant le bruit de vos voix qui s'éloignait. J'appelai. Vous ne m'entendîtes pas. Alors, à tâtons, en frottant une allumette de temps à autre, je me remis en marche. Bientôt, j'arrivai ici. Une nouvelle allumette m'ayant donné un peu de clarté, je ne pus retenir un cri d'admiration. Ce sont de véritables grappes de stalactites, comme à Padirac !... Qui aurait pu croire que pareille chose pût exister à Paris,

en plein quartier du Trocadéro (1) ! Je gaspillai étourdiment allumettes sur allumettes, délirant de joie. Malheureusement, ma boîte étant épuisée, cette joie se changea en crainte, en terreur même, lorsque j'aperçus le reflet lointain de votre lampe électrique sur ces cristaux à mille facettes. Votre voix, heureusement, m'a rassuré. Ces stalactites doivent exister de toute antiquité. Ils sont le produit d'infiltrations...

— Vous me raconterez la suite en voiture. Nous sommes très en retard, mon vieux.

— Il l'avait empoigné par le bras et l'entraînait vivement.

— Une fois dehors, rendez-moi la liberté, je vous en prie, implora Robion. J'ai à faire. Au surplus, à quoi vous servirais-je là où vous allez ? Je risquerais encore de vous embarrasser...

— Jamais de la vie. Je ne puis me passer de vous.

— Mais pourquoi ?

— Vous verrez.

— Ils arrivaient devant les voitures.

— Voilà M. Robion ! déclara Pierre. Il s'était perdu. Maintenant, grouillons ! M. Robion avec moi

(1) Rigoureusement exact. L'auteur a visité les souterrains du Trocadéro, peu avant l'exposition de 1937, avec un groupe de journalistes. Le système du fil fut employé, vu la multiplicité des galeries. Un mauvais plaisant avait cru bon de le couper, la caravane se trouva perdue pendant plus de deux heures. « Paris-Soir » a relaté le fait à cette époque.

dans la voiture de Ducormier, en lapin entre les deux baquets. Vous autres, dans le taxi. En route !

Robion faisant encore des façons, Pierre l'empoigna de nouveau à bras-le-corps, le souleva de terre comme un enfant et le piqua à la place indiquée.

La voiture de course démarra d'un bond.

— Hé là, pas si vite, vieux Charles, freina Pierre. Le taxi ne pourrait le suivre. Il n'est que cinq heures. Nous avons largement le temps d'être exacts au rendez-vous fixé. Roulez lentement, au contraire, que je puisse savourer avec toute la volupté désirable mes trente dernières minutes !

— Tu es un gars, Pierre ! murmura Charles ému et admiratif ! Il n'y a cependant qu'une chose qui me chiffonne...

— Quoi donc ?

— La colère de Yane à ton égard. Valroy sourit à pleines lèvres.

— Déchiffonne-toi, mon cher.

Cette colère tombera avant une heure, pour se changer probablement en reconnaissance. Yane est une femme pratique. Mortigny l'avait quittée au bout de trois jours de mariage... Pendant trois ans, a-t-elle refusé son argent ?

— Mais alors ?

— Alors, laisse-moi rêver à cette conjecture. Elle en vaut la peine.

Ce disant, Valroy mettait un doigt sur les lèvres et, d'un mouvement

des yeux, désignait, à Charles, Robion.

— Bah ! fit Charles en haussant les épaules.

Entre les jambes de Pierre, Robion, d'assez mauvaise humeur, s'était roulé en boule et ronflait doucement.

CHAPITRE XXIII

Le rendez-vous de 5 h. 30

Charles suivit fidèlement les indications de Pierre. Traversée du Bois, côte de Suresnes, route de Versailles. Devant l'église de Ville-d'Avray, on tourna à droite, dans la rue de Marnes. Un peu avant d'arriver à l'endroit où elle se dédouble, pour aboutir d'un côté à Marnes-la-Coquette et de l'autre à une des portes du Parc de Saint-Gloud, Valroy ordonna d'arrêter.

A quelques pas de là, une ombre qui, sans doute faisait le guet, sembla s'enfoncer dans le mur d'un jardin qui s'étendait devant une maison basse. Valroy eut un furtif sourire.

— Eh ! là ! on est arrivé ? s'informa Robion réveillé par le grincement des freins. Où sommes-nous ?

— Le guide vous l'expliquera, mon vieux. Debout là d'dans ! Dois-je vous donner encore un coup de main pour descendre ?

— Non merci, répondit vivement Robion en se dressant sur ses jambes et en sautant maladroitement par dessus l'appontement de la voiture.

(A suivre)

La moutarde de Dijon dans de beaux verres décorés

de fables de La Fontaine vous permet de constituer un joli service à eau.

AMORA

La moutarde de Dijon

Le verre avec 150 gr. de moutarde de Dijon 1.60 fr. (forte et mi-forte).
Demandez également à votre épicerie la carafe assortie.
Même qualité de moutarde en tube: 110 gr. 1 fr.

Distributeur: L. CHIRAT S. A. Carouge/Genève

COUSSINS chauffants de qualité et tous appareils ménagers au magasin spécialisé

Vuilliomonet & C^oS.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 51712 GRAND'RUE 4

AU CEP D'OR
WILLY GASCHEN
Moulines 11 - Tél. 53252
NEUCHÂTEL

Vins rouges en litre

six sortes de vin d'Algérie. Fleurie-Julienas - Bordeaux - Beaujolais - Maçon - Bourgogne - Côte du Rhône - Saint-Georges - Rosé Hongrois - Rosé d'Espagne - Rosé Utiel - Jumilla - Rioja - Montagne - Chili - Barbera - Valpolicella

Dépositaire pour la région du fameux «JOHNYPELURE»

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques

GROS et DÉTAIL
SERVICE A DOMICILE

NOTRE VENTE ACTUELLE est un véritable événement pour Neuchâtel

BALLY

Une énorme quantité de chaussures avec des rabais incroyables

Une véritable muraille de chaussures est exposée à l'intérieur du magasin

Nouvelles et énormes baisses de prix

(Autorisation du département de police du 15 janvier au 3 février)

CHAUSSURES
J. KURTH S. A.
NEUCHÂTEL

Fr. 350.- ?
pour chambre à coucher

Non! Par contre:

Chambre à coucher dès Fr. 280.-
ou par mois Fr. 25.-

Salle à manger dès Fr. 649.-
ou par mois Fr. 20.-

Combinée, spec. dès Fr. 445.-
ou par mois Fr. 15.-

Demandez sans engagement d'autres offres et illustrations.

MOBILIA SA. Adresse:
BIENNE

Fr. 648.- seulement

Ce magnifique meuble radio 8 lampes, 4 ondes, gramo 3 vitesses, joue aussi les microsillons, haut-parleur de concert 6 W, pick-up à 2 saphirs, classeur pour 50 disques.

Distributeur: **HAEFELI, Radio PESEUX** Tél. 82484

Se déplace partout
Echanges, réparations, facilités

CHRONIQUE RÉGIONALE LES SPORTS

VIGNOBLE

VAUMARCUS Réunion de la jeunesse protestante

Pour la première fois dans l'histoire de la jeunesse protestante suisse, les chefs responsables des divers mouvements de toute la Suisse, ont été à Vaumarcus les 24 et 25 janvier pour préparer ensemble l'étude du programme de l'Assemblée œcuménique d'Evanston. Ces journées étaient présidées par le pasteur Kühner, du comité central suisse de la jeunesse protestante.

Le thème central de l'Assemblée œcuménique «Jésus-Christ, l'Espoir du monde» ainsi que les questions relatives à l'unité, à la mission de l'Eglise, à son message, dans le domaine social, économique, et international furent examinées du point de vue de la jeunesse. Diverses décisions furent prises notamment dans le domaine des camps suisses et œcuméniques, de la formation des cadres, de la presse et de l'entraide des jeunes par les jeunes.

BOLE

Esclavages modernes

(c) Les habitants de Bole viennent d'avoir le privilège d'entendre trois belles et intéressantes conférences données en équipe par les pasteurs Loutp, de Boudry, Gorgé, de Cortaillod, de Perrot, de Colombier, et Jeanneret, de Bole.

Que nous le voulions ou non, l'homme moderne subit l'esclavage du temps, du travail et de l'argent. Quelle est l'attitude de nécessaire à prendre à l'égard de ces trois préoccupations essentielles de notre vie? L'Evangile la donne avec simplicité et certitude; les paroissiens de Bole ont pu le comprendre devant le témoignage imagé, clair et net des conférenciers qui ont donné bien des directives dans un contact de pensée directe et chaleureux.

ENGES

Assemblée générale

(c) Elle a eu lieu samedi 23 janvier, au collège, sous la présidence de M. Raymond Geiser.

Budget 1954. — Bien que présentant un déficit de 3414 fr. 15, il fut adopté, par 8 voix contre 6, après un long débat, duquel il ressort que la commune d'Enges sera inévitablement dès l'an prochain!

Ecole secondaire. — Par 4 voix contre 3, l'assemblée décida l'adhésion de la commune à l'Ecole secondaire interrégionale.

Nomination. — Un membre suppléant de la commission de vérification des comptes fut nommé en la personne de M. Raymond Geiser. D'autre part, M. Albert Stauffer, conseiller communal, a remercié, au nom des autorités, M. Arthur Geiser, cantonnier, qui prend sa retraite après 33 ans de bons et loyaux services. Le remplaçant de ce dernier, M. Marcel Richard, entrera en fonction le 1er avril.

Divers. — Après une interpellation au sujet de la recherche d'une nouvelle source d'eau et l'assurance, donnée par l'exécutif que tout sera mis en œuvre pour régler ce lancinant problème d'une façon satisfaisante et définitive, la séance est levée.

VAL-DE-RUZ

CHEZARD Séance de cinéma

(c) Mardi 26 janvier, l'Office du film culturel et religieux a présenté «Pleure au pays bien-aimé», d'après le célèbre roman d'Alan Patton, avec le grand acteur noir Canada Lee. Cette œuvre, d'une valeur exceptionnelle et traitant le terrible problème de la jeunesse noire en perte de sens, dans les grandes villes, avait attiré un nombreux public à la salle de gymnastique. La recette de cette soirée était destinée aux missions.

Etat civil de Neuchâtel

MARIAGE: 25. A Couvet: Vanello, Ugo-Giuseppe, garagiste à Couvet, et Lienhard, Susi, à Neuchâtel.

DÈCES: 23. Rauschenbach, John-Louis, né en 1881, fondé de pouvoirs à Neuchâtel, époux d'Anna-Hortense née Theynet. 24. Brand, Albrecht, né en 1869, ancien chocolatier, précédemment à Lausanne, veuf de Marie née Aeschlimann. 25. Härtiger, Louis-Hermann, né en 1881, administrateur à Neuchâtel, époux de Marguerite-Blanche-Mathilde née Sandoz; Cullaz, née Meyer, Rose, née en 1876, ménagère à Corcelles, veuve d'Henri-Gustave Cullaz; Freiburghaus, Lydie-Anna, née en 1881, institutrice retraitée à Corcelles, célibataire. 26. Cour, Pierre-Auguste, né en 1903, chancelier d'Etat à Neuchâtel, époux d'Yvonne-Germaine née Bardet.

AREUSE

Les oiseaux de chez nous

(c) Ils sont tous revenus, empressés autour des maisons. Trompés parce qu'ils avaient cru être le printemps, ils s'étaient égarés dans les champs et vergers d'alentour. Le terrain dégelé offrait aux merles ample moisson de vers de terre; les moineaux explorent les fumiers et grottes.

Le gel les a ramenés: moineaux, merles et pinsons. Les mésanges, fort nombreuses l'hiver dernier, sont plutôt rares cette année; leur est-il arrivé malheur? Les quelques présentes partagent — pas de très bon gré — le butin de leur mangéoire avec les verdiers goulus. Un rouge-gorge solitaire sautille, rasant la façade, happe quelques miettes puis rassure son aile sous le sapin.

Tous les autres, hardiment, se jettent sur la pâture répandue à même le sol. C'est le festin! Tout à coup, brusque envolée et place nette: le chat, la pie ou le corbeau sont en vue.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Le gel funeste aux conduites d'eau

(c) Dimanche, le thermomètre est descendu jusqu'à 18 degrés au-dessous de zéro à la Chaux-de-Fonds. Le froid était accompagné d'une très forte bise. On signale, en plusieurs endroits de la ville, des dégâts causés par la baisse de la température. Les services industriels ont dû intervenir pour réparer des conduites d'eau qui ont éclaté sous l'action du gel. Une cave du bâtiment Juventuti, subitement inondée, a été en partie évacuée.

A LA FRONTIÈRE

Mort de l'archevêque de Besançon

Mgr Maurice Dubourg, archevêque de Besançon, qui avait été frappé d'une crise cardiaque dans la nuit de vendredi à samedi, est décédé dimanche matin.

VAL-DE-RUZ

Vous ne tousserez pas cette nuit

La nuit dernière, les quintes de toux vous ont empêché de dormir. Ne laissez pas votre rhume s'installer. Ce soir, avant d'aller au lit, prenez dans un bon grog deux cuillerées à soupe de l'excellent SIROP DES VOSGES CAZÉ. Votre toux se calmera, votre sommeil sera paisible et reposant, et demain vous direz merci au SIROP DES VOSGES.

De trois à quatre cuillerées à soupe par jour à prendre de préférence dans une boisson chaude.

En vente: pharmacies et drogueries.

RÉGIONS DES LACS

BIENNE Cours de perfectionnement pour le corps enseignant

(c) Le corps enseignant primaire et secondaire des districts de Biemme, la Neuveville et d'une partie de celui de Courtelary, s'est réuni mercredi à Biemme pour participer à un cours de perfectionnement présidé par M. A. Berberat, inspecteur.

Le matin, le docteur Friedemann, directeur de l'Institut d'hygiène mentale de Biemme, traita avec autorité le délicat sujet: «Le pédagogue en présence des enfants inadaptés».

M. A. Ischer, directeur des études pédagogiques à Neuchâtel, développa l'après-midi, avec la compétence qu'on lui connaît, le sujet: «L'étude du milieu aux degrés inférieur, moyen et supérieur».

Le même cours a eu lieu également à Delémont, Porrentruy, Saignelégier, Moutier et Saint-Imier.

Quelques chiffres concernant le mois de décembre

La population. — A fin décembre, Biemme comptait 51,883 habitants, soit 262 de moins qu'un mois plus tôt. C'est le mouvement migratoire qui est défavorable en raison de l'exode des ouvriers du bâtiment (684 personnes ont quitté la commune alors que 396 sont venues s'y établir). Par contre, l'accroissement naturel a été favorable. Il y eut, en effet, 23 mariages, 62 naissances (29 garçons et 33 filles) et 36 décès (18 hommes et 18 femmes).

Les accidents de la route. — Voici le bilan du mois dernier: 32 accidents avec 12 blessés et 14,555 fr. de dégâts matériels.

Ceux qui sont descendus dans nos hôtels. — Ils sont au nombre de 3308, dont 2656 Suisses et 652 étrangers, qui totalisèrent 6733 nuitées.

Les nouvelles constructions en 1953

(c) Le premier semestre, vu le mauvais temps persistant, fut nettement défavorable à la construction. C'est pourquoi 69 bâtiments seulement avec 305 logements purent être achevés (la moyenne annuelle avant été de 345 appartements pour dix dernières années). 151 nouveaux logements (51.1%) appartiennent à des sociétés coopératives qui ont bénéficié de subventions communales. Ils sont destinés à des familles de revenus modestes.

C'est surtout à Mâche que se sont élevés ces nouvelles constructions (172 logements).

Les derniers mois furent meilleurs, permettant la mise en chantier de 94 bâtiments avec 474 logements.

Grave chute à ski

(c) Dimanche après-midi, M. Willy Schild, de Granges, qui skiait aux Prés d'Orvin, a fait une chute. Blessé au cou et à la nuque, il a subi une fracture de la colonne vertébrale. L'infirmité sportive a dû être transporté à l'hôpital de Granges au moyen de l'ambulance municipale.

Communiqués

L'Asie d'aujourd'hui

L'Asie orientale et l'Asie occidentale: celle de l'épave et des palmes et celle du chameau et du désert. L'Asie des foies et des solitudes, dont le dénominateur commun est la faim. Ce continent frappé de gigantisme ou nos mesures n'ont pas cours. De ces constatations, il n'en résulte que des préjugés réciproques. M. Charles-Henri Favrod, rédacteur à la Gazette de Lausanne, évoquera mardi soir au Musée d'ethnographie, cette image de l'Asie qu'il vient de visiter.

YVERDON

Des cygnes pris dans les glaces

(c) Hier matin, un habitant de notre ville qui se promenait à l'embouchure du Bey a aperçu deux cygnes pris dans la glace. Deux de leurs semblables se débattaient également dans la même position difficile dans la Thielle. M. Margairaz, leur père nourricier, intervint aussitôt pour les délivrer de la carapace qui les menaçait.

Une auto enfonce une vitrine

(c) Hier matin, une voiture de la place qui effectuait une manœuvre en marche arrière à la rue du Collège et dont la glace arrière était givrée, vint donner dans une grande vitrine toute neuve qui fut complètement brisée. Les dégâts sont évalués à un millier de francs.

LA NEUVEVILLE

Réunion de parents

(c) La commission d'école et le corps enseignant ont été bien inspirés en invitant les parents à se rencontrer au collège primaire, mardi soir, pour un premier contact en vue de créer une collaboration plus étroite entre l'école et la famille. Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation.

Le président de la commission, M. Paul Rollier, salua la présence de M. A. Berberat, inspecteur et les nombreux parents.

Le médecin scolaire, Mlle Schiäffli, et le dentiste scolaire, M. A. Béguin, exposèrent les buts de leurs activités, puis le maître principal, M. F. Chopard, instituteur, au nom du corps enseignant, jeta les jalons de la collaboration désirée au moyen de réunions semblables, de consultations des parents par classe, ou enfin d'un contact personnel dans des spectacles. M. Béguin, instituteur, parla des bonnes expériences qu'il a faites pendant plusieurs années à Cortèbert.

La commission revera la question et organisera des rencontres dès le début de la prochaine année scolaire.

LA VIE SOCIALE

A l'Union syndicale de Neuchâtel

On nous écrit:

Au cours de sa dernière séance, tenue le mardi 12 janvier, l'Union syndicale de Neuchâtel et environs a engagé une discussion sur certains points de politique générale de l'Union syndicale suisse.

La discussion avait été introduite au cours d'une assemblée précédente par les exposés de MM. W. Schuppach et F. Bourquin sur le dernier congrès de l'Union syndicale suisse.

Les thèmes du discours présidentiel de M. R. Bratschi ont fourni les arguments au débat. Du développement de l'économie collective, les délégués ont passé à l'examen de la rationalisation du travail. Celle-ci soulève pas mal de questions: l'horaire de travail et sa durée, le salaire minimum, cogestion et problèmes financiers, enfin la compétence des commissions ouvrières.

Les délégués ont ensuite examiné quelques aspects du rapport entre lois, fédérales ou cantonales, et contrat collectif, lequel constitue depuis de nombreuses années déjà le moyen théorique et pratique d'appuyer les efforts de l'Union syndicale qui tendent à améliorer la situation de ses membres. Les avis sont restés partagés quant aux limites à établir entre ces deux juridictions, car si l'Etat rend valables, pour tous, ses édits, il ne le fait pas nécessairement en faveur du mouvement ouvrier.

Sur ce, le président a momentanément clos la discussion, invitant les délégués à la reprendre lors d'une prochaine assemblée.

Pour les vins du pays AU CEP D'OR

W. Gaschen - Tél. 53252 - Moulines 11

BOXE

Les championnats cantonaux à Cernier

(c) Organisés dimanche à la halle de gymnastique par la salle G. Buillard, du Val-de-Ruz, les championnats cantonaux de boxe ont obtenu un réel succès. C'est devant un nombreux public accouru de tout le valloin et des supporters des différents clubs que les Ingold, Roth, Scuri, Brianza, Noël, Heimo, Rodari, Neuen-schwander et bien d'autres, environ une trentaine, s'affrontèrent.

Dès le début de l'après-midi, il a été procédé aux éliminatoires et ce n'est que dans la soirée que les meilleurs ont disputé leurs chances finales. M. Suter, de Berne, fonctionnait comme arbitre, juge unique.

Que dire des combats de l'après-midi? Ils se suivirent normalement, sans éclat chez les débutants (manque d'entraînement?), mais plus animés chez les pratiquants. En fin d'après-midi, une dizaine de combattants étaient déjà éliminés.

Dès le début de la reprise, en soirée, l'ambiance est créée et les finalistes se succèdent dans l'ordre prévu. On assiste à de beaux combats, chaque boxeur s'efforçant de se surpasser et de sortir vainqueur. Hors championnat, les chocs sensationnels des Erb - Vea, ex-champion suisse, et Ben Abed - Blaser, champion suisse, Cuche I, champion suisse Ziegler, enthousiasmèrent les spectateurs et prouvèrent, une fois de plus, la belle forme de nos as.

Au cours de la soirée, M. Rochat, président de commune, apporta le salut des autorités communales.

LE PALMARES

Challenge Interclub. — Boxing-club Neuchâtel, 10 p.; Boxing-club la Chaux-de-Fonds, 6 p.; Salle G. Buillard, Val-de-Ruz, 5 p. et Boxing-club Colombier, 3 p.

Individuels

Mouches. — Marcel Tribolet, Neuchâtel contre Willy Rutmacher, Fontainemelon, Tribolet vainqueur.

Moyens. — Alph. Büttler, A.B.C. Berne contre Ephrem Québatte, Fontainemelon, Büttler vainqueur.

Légers. — Pierre Roth, la Chaux-de-Fonds contre Marcel Nussbaum, Colombier, Roth vainqueur.

Sur légers. — André Ingold, Fontainemelon contre Francis Heimo, la Chaux-de-Fonds, Heimo vainqueur.

Welters. — Narcisse Weber, Neuchâtel contre Henri Noël, Colombier, Noël vainqueur.

Sur welters. — Michel Scuri, Neuchâtel contre Eric Rodari, Neuchâtel, Scuri vainqueur.

Moyens. — Fernand Montandon, Neuchâtel contre Charles Brianza, Fontainemelon, Montandon vainqueur.

M. Lourds. — Charles Neuenchwander, la Chaux-de-Fonds contre Léon Bondard, Fontainemelon, Neuenchwander vainqueur.

HOCKEY SUR GLACE

Payerne - Fleurier 1-3

(sp) Les Fleurierais se déplaçaient samedi à Payerne pour y rencontrer le Hockey-Club du lieu qui a obtenu quelques succès après un début pénible. Ce match s'annonçait équilibré, mais Fleurier ne tarda pas à dominer son adversaire, en construisant un jeu plus direct.

Fleurier - Fribourg 1-2

(sp) Cette partie, disputée dimanche à Fleurier devant un nombreux public et par un froid très vif, constituait la finale de ce groupe de série A. En gagnant, Fleurier pouvait en effet rejoindre Fribourg.

Au premier tiers, Fribourg est supérieur et le résultat nul par 1 à 1 est fait pour les Fleurierais. Au deuxième tiers, en revanche, Fleurier domine son adversaire, mais la malchance l'empêche de marquer. La dernière partie est très acharnée et les chances sont égales. Vers la fin, Fleurier doit jouer à cinq et Fribourg en profite pour obtenir l'enjeu.

Les Fleurierais auront ainsi fait d'excellents débuts en série A, se classant deuxième de leur groupe. Nul doute qu'avec ses nouveaux renforts, cette équipe homogène et animée d'un excellent esprit jouera un rôle de premier plan la saison prochaine.

ESCRIME

L'assemblée générale de la Société d'escrime de Neuchâtel

La Société d'escrime de Neuchâtel a tenu son assemblée annuelle vendredi, sous la présidence de M. Marcel Perrenoud.

Des divers rapports présentés, il ressort que la situation de la société est satisfaisante. Les effectifs se sont accrus. La société fut représentée à une vingtaine de compétitions suisses et étrangères. Fernand Thiébaud s'est vu décerner le challenge Walcher, attribué à l'escrimeur suisse ayant obtenu les meilleurs résultats dans trois des cinq compétitions les plus importantes disputées dans nos pays.

M. Perrenoud renonçant à une réélection, l'assemblée confia la présidence de la société à M. Thiébaud.

Le championnat suisse au fleuret

Une cinquantaine de tireurs ont pris part, dimanche, à la Chaux-de-Fonds, à la salle du Stand, au championnat suisse au fleuret organisé excellemment par la salle Oudart.

Résultats de la poule finale:

1. Menegalli, Lausanne, champion suisse, 6 vict.;
2. Amez-Droz, Zurich, 4 vict.;
3. Fitting, Lausanne, 4 vict.;
4. Tognetti, Lausanne, 4 vict.;
5. Evequoz, Sion, 3 vict.;
6. Spahr, Genève, 3 vict.;
7. Polledri, Lugano, 2 vict.;
8. Spillmann, la Chaux-de-Fonds, 2 vict.

RADIO

Mardi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Monte-Ceneri: Mélodies tesseloniennes. - Introduction à la vie italienne. - Profils de musiciens suisses. - Le Quatrième moderne. 12.15, des documents sonores. 12.30, le quart d'heure de l'accordéon. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, Les Variétés du mardi. 13.30, compositeur suisse: E.-R. Blanchet. 13.50, Trois chansons de Charles d'Orléans, de Debussy. 14.20, signal horaire. 14.30, Réclat de piano, par Karl Engel. 17 h., Mélodies. 17.30, Une ville: Aventicum, reportage inactuel de Samuel Chevallier. 18 h., Aria di corte, de Besardi. 18.10, Artistes tessinois. 18.20, Concerto en do majeur, de Pergolesi. 18.30, cinémagazine. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte et programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.45, une valse de Lehar. 19.50, Des mardis du monde. 20.10, La grille des vedettes. 20.30, soirée théâtrale: Bastos et Hardi, comédie de Léon Régis et François de Veynes. 22.10, Trois pages brillantes de Chabrier. 22.30, inform. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, Le cabaret de la onzième heure.

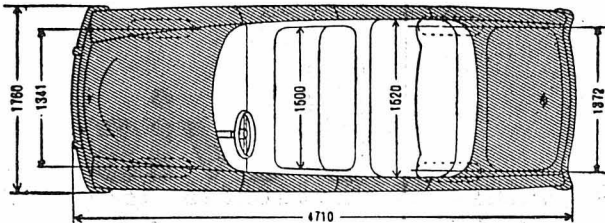
BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., inform. 7.05, disques. 10.15, une page de H. Villa-Lobos. 10.20, Emission radiocollaire: Amazonas-Erlebnisse eines Schweizer Tiergärners. 10.50, chants de l'Amérique latine. 11 h., Le Duo accordéoniste J.-P. Blanchet. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, Rendez-vous chez Cécile Dumont. 13.15, Oeuvres de Mendelssohn, Chopin et Schumann. 14 h., Bel Inim Dichter zur Gast. 16.30, musique récréative et musique de danse. 17 h., Aus meinem Leben. 17.10, Oeuvres de Franz-Xaver-Wolfgang Mozart. 17.30, Kreuz und quer. 18 h., musique anglaise. 18.25, Deux chants de Quilter. 18.30, Leben im Staat. 19 h., concert populaire. 19.25, communiqués. 19.30, inform. 20 h., Concert symphonique par l'Allgemeine Musikgesellschaft Lucerne, direction M. Sturzenegger, avec A. Jauret, flûtiste, et Noëlte Rohrbühler, harpiste. Au programme: Schumann, Liszt. En intermède: Causerie. 22 h., Trésors peu connus dans les bibliothèques suisses. 22.15, inform. 22.20, Pour les amis du jazz.

Mieux qu'un dernier modèle une formule nouvelle

Une formule vraiment nouvelle

celle que vous attendiez depuis longtemps, l'OPEL-CAPITAINE 1954 vous l'offre, car elle associe de façon idéale les qualités de la voiture américaine: confort, souplesse et grande habitabilité, à la tenue de route, la maniabilité et l'économie des meilleures marques européennes.

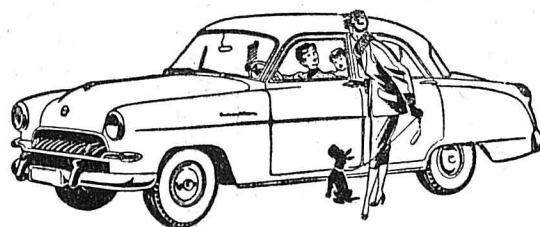
Ce n'est pas un compromis, mais une conception nouvelle, due à l'étroite collaboration de la General Motors (U.S.A.) et de la firme Opel.



Vous, qui êtes un connaisseur ...

que pensez-vous de la nouvelle formule de l'OPEL-CAPITAINE 1954 qui parvient à réunir 4 qualités jusqu'ici inconciliables?

- 138 km/h - brillantes performances
- 6 places - grande habitabilité
- 11 lit./100 km - consommation minimale
- Fr. 11 750.- - prix très avantageux

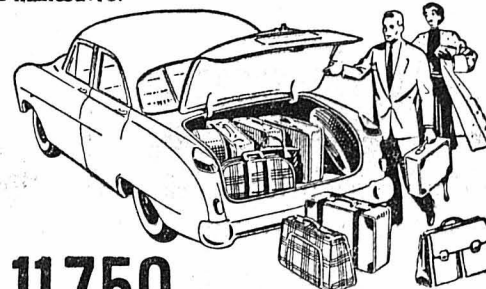


La ligne, c'est votre affaire, Madame

parce que vous êtes sensible à l'harmonie des formes et des couleurs, à la beauté. D'emblée, vous avez remarqué la ligne aérodynamique, pure et racée, de la nouvelle OPEL-CAPITAINE, avec son capot légèrement plongeant. La gamme de ses coloris délicats et bien assortis vous permet de choisir la teinte que vous affectionnez particulièrement. Le luxe de l'aménagement

intérieur, le confort étudié avec soin, mille petits détails habituellement négligés, ajoutent à la joie de posséder une voiture de cette classe dont vous serez fiers, votre mari et vous, à juste titre.

- moteur carré, 6 cylindres, soupapes en tête: haut rendement, équilibrage parfait, douceur de marche.
- 13 CV-impôt: taxes et assurances modiques.
- 75 CV au frein: grande réserve de puissance.
- Rapport poids/puissance 15,7 kg/CV: vives accélérations, pouvoir en côte exceptionnel.
- Longueur 4,71 m, largeur 1,76 m: encombrement réduit, facilité de manœuvre.



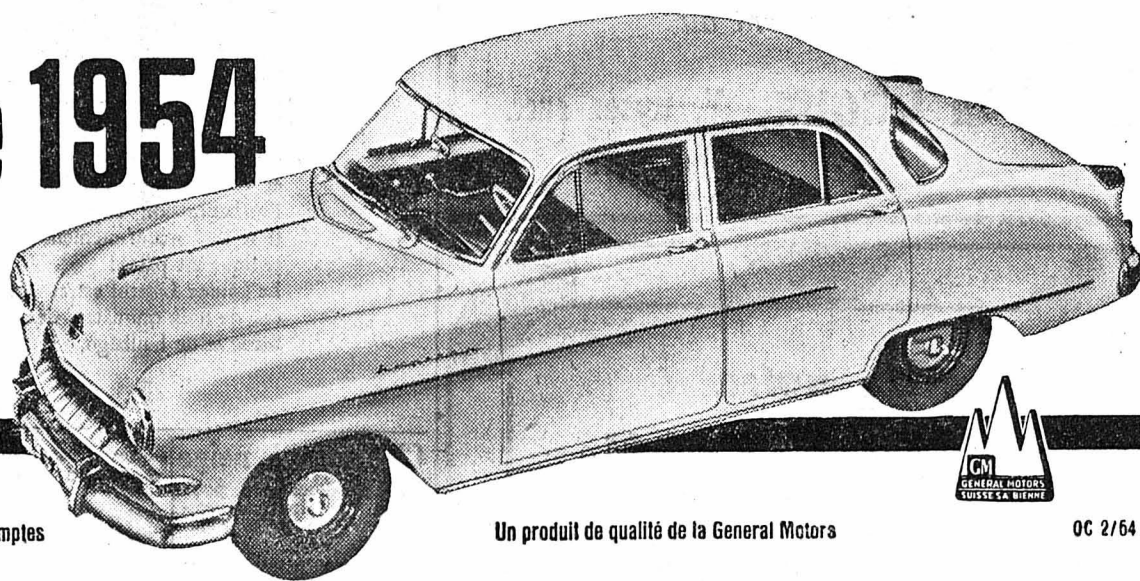
Fr. 11 750.- y compris chauffage et dégivreur

OPEL-Capitaine 1954

la voiture dont vous serez fiers... et surtout satisfaits!



La voiture de confiance



Prix forfaitaires d'entretien et de réparations • Avantageux système de paiement par acomptes

Un produit de qualité de la General Motors

OC 2/64 D

Distributeur: GARAGES SCHENKER HAUTERIVE ET NEUCHÂTEL

Sous-distributeurs régionaux:

- Garage R. AMMANN, la Neuveville - Garage R. WIDMER, Neuchâtel - Garage A. JAVET, Saint-Martin
- Garage J. WUTRICH, Colombier - Garage A. JEANNET & Cie, Peseux - Garage J.-B. RITTER, le Landeron

VENTE DE

BLANC

autorisée par le département de police
du 23 janvier au 5 février 1954

10%

TROUSSEAU
COUVERTURES
DE LAINE
TISSUS
DIVERS

S. A. HANS GYGAX
Rue du Seyon Maison fondée en 1803 NEUCHÂTEL

Le nouveau **Rita** va arriver

Fenêtres

Kiefer Zurich

Fabrique de biscuits
Wettingen S.A.

Gaufrettes, 950 gr. net.	Fr. 3.30
Biscuits-mélange, 950 gr. net.	Fr. 3.90
Gaufrettes au chocolat, 950 gr. net.	Fr. 3.50
Biscuits Victoria, 950 gr. net.	Fr. 3.00
+ port et emballage.	
Miel artificiel, 4650 gr. net.	Fr. 11.50

Marchandise garantie fraîche sortant du four - Livraisons rapides contre remboursement.

Wettingen (Argovie)
Téléphone (056) 2 67 10

du matin... ..au soir

Elle ne craint rien... car son haleine est toujours fraîche!

Pendant toute la journée... jamais de mauvaise haleine! Ainsi que le confirment des centaines d'essais, Florodyl à la chlorophylle, utilisé régulièrement, supprime la mauvaise haleine pour toute une journée!

Des gencives plus saines! Florodyl à la chlorophylle, matière très active - combat avec une efficacité extraordinaire les maladies des gencives qui sont l'une des causes principales des mauvaises dents.

Nouvelle protection des dents! Des dents saines et belles blanches! Florodyl anéantit les bactéries et diminue les acides de la bouche, si nuisibles à l'émail des dents!

Florodyl
l'authentique
dentifrice à la chlorophylle

supprime la mauvaise haleine

combat la carie dentaire

fortifie les gencives



pour une bouche propre et fraîche du matin au soir!

Souffrez-vous d'insomnie...

de nervosité, manque de concentration et d'ardeur au travail, éprouement nerveux par suite de surmenage intellectuel ou physique, irritabilité et autres symptômes de faiblesse nerveuse? Demandez à votre pharmacien les fameuses Gouttes homéopathiques MULTIPLEX No 8 du Dr Genschel. Le flacon original, suffisant pour plusieurs semaines, ne coûte que 5 fr. 85.

L'homéopathie guérit...

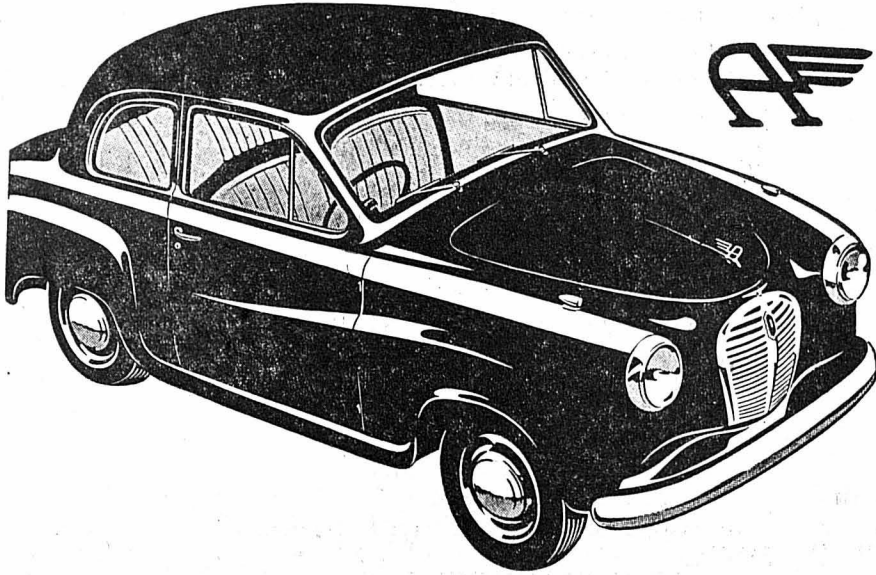
Les remèdes homéopathiques ne procurent pas seulement un soulagement passager, mais tendent à éliminer progressivement les souffrances et à provoquer une guérison durable. Les douze spécialités MULTIPLEX (No 1-12) permettent de combattre efficacement presque tous les maux. Prospectus gratuit dans toutes les pharmacies. Agence pour la Suisse romande: Bruno Leuthold, Riant-Mont 23, Lausanne.

Pour guérir prenez les gouttes homéopathiques

Multiplex

AUSTIN présente :

Sa nouvelle SEEVEN, 2 portes, au nouveau prix de 5500.-



UNE VOITURE qui vous donnera entière satisfaction, grâce à son confort, sa visibilité, sa tenue de route et sa maniabilité

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :
4 vitesses — 4,52 CV. — 110 kmh. — 4 places

Renseignez-vous sans engagement au

Garage Virchaux & Choux, Y. Ryser succ.

SAINT-BLAISE

TEL. 7 51 33

Aujourd'hui encore SOLDES des SOLDES

R. Spichiger S.A.

6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45

Une semaine... ou 7 jours?

A quoi bon faire quelque chose contre le rhume? Nombre de personnes sont d'avis que chaque rhume guérit tout seul en une semaine, tandis que si on le combat il dure 7 jours — donc exactement aussi longtemps!

Ce dicton est déjà très ancien; il se justifiait peut-être autrefois, lorsqu'on était encore impuissant à l'égard de la plupart des maladies. Mais la thérapeutique moderne met entre nos mains des moyens de défense efficaces et il est de notre devoir d'en faire usage. Car nous savons aujourd'hui qu'un rhume ordinaire, « inoffensif », peut, s'il est négligé, devenir la cause de troubles plus graves tels que sinusite, otite, etc., sans parler du danger de contagion pour notre prochain.

Un rhume doit être traité immédiatement, si possible avant de s'être vraiment déclaré. Il suffit souvent d'une nuit pour que cette méthode toute simple soit efficace: Couchez-vous tôt, enduisez-vous copieusement le front, la poitrine et le dos de baume Libero, recouvrez d'une flanelle chaude. Vous éprouverez très vite un calme bienfaisant; les huiles essentielles curatives du baume Libero pénètrent à travers la peau et parviennent rapidement jusqu'au foyer d'inflammation, où elles déploient leur action résolutive, désinfectante et réchauffante. Pendant que le malade dort, l'inflammation disparaît. Le lendemain matin, il se sent manifestement soulagé — le moment critique est passé!

Le baume Libero est aussi très efficace dans les cas de toux opiniâtre, de bronchite, de rhumatisme et de lumbago.

LA CLINIQUE D'HABITS

NEUCHÂTEL (Immeuble chaussures Royal) Tél. 5 41 23
nettoie, répare, transforme, stoppe, retourne,
impeccablement

NETTOYAGE... le nettoyage chimique ou la teinture de vos habits, est très IMPORTANT.

Confiez-les pour ce travail, au TAILLEUR de la clinique d'habits, qui vous les rendra nettoyés, réparés et remis sous forme REPARATIONS... de tous VÊTEMENTS USAGES.

STOPPAGE (artistique), dégâts de mites, brûlures
REMISE... à votre taille de vêtements échus par héritage

RETOURNAGE

Costumes 75.- + 5.-
Manteaux 68.- + 5.-

Complets 78.- + 7.50 démontage

MADAME... pour Fr. 88.- faites recouper un complet de votre mari, qui vous fera un magnifique costume

ATTENTION! Ne pas confondre, il y a deux tailleurs à l'étage

Pitteloud
TAILLEUR

Avis de tir

Le commandant des tirs porte à la connaissance des pêcheurs et riverains du lac de Neuchâtel, que des tirs et lancements de bombes depuis avions ont lieu toute l'année, du lundi au samedi à proximité de la rive, près de Forel,

du 16 janvier au 28 février, de 10 h. 30 à 16 h.

Les lundi et jeudi, les tirs ne commencent qu'à 1200 heures

Interdiction: Il est interdit de rester ou de pénétrer dans la zone dangereuse ainsi que de ramasser ou de s'approprier des bombes non éclatées ou des éclats de projectiles.

Renseignements: Des avis de tirs sont affichés dans les ports de: Auvonnier, Cortailod, Chez-le-Bart, Estavayer, Chevroux et Portalban.

Le détail du programme des tirs peut être obtenu à la caserne d'aviation de Payerne (Tél. 037/6 24 41) et au Bureau de la Société de navigation, place du Port, Neuchâtel (Tél. 038/5 40 12 et 5 40 13).

A l'occasion de notre GRANDE EXPOSITION FÉERIE BLANCHE 1954

NOUS METTONS EN VENTE « HORS CATALOGUE »
DES NAPPERONS ET SERVICES DE TABLE EN TEINTES PASTELS D'UNE QUALITÉ DE HAUTE VALEUR,
GARANTIE LAVABLE

NAPPERONS

en magnifique coton et rayonne damassés

Dimensions 43 x 43 cm. la pièce

125

195

Même article, 53 x 53 cm. la pièce

NAPPES

damassées, coton et rayonne, lavables, dimensions 160 x 214 cm.,

la pièce

14⁵⁰

SERVICES DE TABLE

damassés, coton et rayonne, en écru, rose, argent et jaune

Dimensions 163 x 214 cm., avec huit serviettes, dimensions 43 x 43 cm.,
Le service

19⁸⁰

Une nouveauté « Cannon »! DRAPS DE COULEURS PASTELS

en magnifique coton maco, spécialement recommandés pour être lavés à la machine, avec large ourlet, vert, jaune, bleu et rose

Dimensions 180 x 260 cm., la pièce

18⁹⁰

Consultez attentivement notre superbe catalogue, et faites votre choix; il vous conduira tout naturellement

AU LOUVRE

La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Châinons à neige

à vendre d'occasion, pour petite ou moyenne voiture, à bas prix. Téléphone 5 13 52.

A VENDRE

au plus offrant, un fourneau à pétrole, deux complets, taille No 50 et divers autres habits, une règle à calculer. Maillefer 24. Tél. 5 25 96.

A vendre superbes

colleys écossais

S'adresser à Mme A. Locca, Colombier.

Grand lustre de salle à manger, avec abat-jour et cinq branches, en bronze et en albâtre, bon état, à vendre. Tél. 5 14 37 après 18 h. 30.

Cause de départ, à vendre un

manteau noir

loutre véritable, 80 fr., un manteau de drap bleu, façon moderne, 40 fr., un paletot de gros drap noir, 30 fr et divers. Le tout en bon état, taille No 42. A voir de 9 h. 11 h. le matin ou le soir de 18 h. à 21 h. Demander l'adresse, sous chiffres P 1581 N à Publicitas, Neuchâtel. Tél. 5 42 25.

A VENDRE

pour cause de départ, une armoire à glace à une porte, en bois dur, un lit-divan, crin animal, une table de cuisine, une table ovale, le tout en bon état. S'adresser à Riveraine 52, 2me étage.

AVIS DIVERS

WENGEN

HOTEL BRISTOL garni

où vous serez bien reçu. Arrangement de semaine - Confort - Bons vins
Directeur: P. Fieig-Monti, tél. (036) 3 45 51

L'auditeur heureux choisit ce qu'il écoute

En vue des travaux du printemps, nous avisons les

viticulteurs, jardiniers et agriculteurs,

que nous révisons à des conditions avantageuses les moteurs de tous genres, motoculteurs de toutes marques, pompes, tracteurs, etc.

Consultez-nous et demandez un devis.

La fabrique de moteurs
Zurcher & C^o S.A., Saint-Aubin

3 pour 2

Profitez de cette offre

Teinturerie AU CHIKITO

G. AUBRY

Berclès 1 - Tél. 5 18 45

M. Dubois
Horlogerie
Réparations
Vente

PRX MODERES
Atelier:
Rue J.-J. Lallemand 6
face à la tour du colège de la Promenade

Augmentez votre gain jusqu'à

100 - 150 fr.

par mois

par une occupation accessoire. Ecrivez à S.O.G., Rozon 5, Genève. Joindre enveloppe à votre adresse.



De plus en plus on fume la pipe!

Comment? Pourquoi?

La brochure illustrée de l'Association suisse des fabricants de tabacs à fumer vous le dira.
* Distribution gratuite par les magasins de tabac ou directement par PRO PIPA, Case postale, ZÜRICH 38.

TEINTURERIE PRESSING DU MARCHE
Nettoyage à sec
PLACE PURRY - TEL. 5 25 52

HORLOGER-RHABILLEUR
de tous genres de montres, réveils et pendules
Travail prompt et soigné
BÜHLER
RUE DES ÉPANCHEURS 7

Graphologie - Chirologie
CONSEILLE BIEN
MARIAGE
Madame H. JACOT
Charmettes 13
NEUCHÂTEL
Reçoit sur rendez-vous même le dimanche
Tél. 8 26 21

URGENT

Jeune femme seule, soutien de famille, ayant une place stable et un excellent métier, cherche à emprunter la somme de

Fr. 500.- à 1000.-

pour surmonter de grosses difficultés financières passagères. Remboursement selon entente. Adresser offres écrites à R. A. 240 au bureau de la Feuille d'avis.



Ne vous mettez pas la tête à l'envers...

Demandez notre procédé de permanente à froid américaine

Jamal

Coiffure « Roger »

Moulin Neuf Neuchâtel
Tél. 5 29 82

Vendredi 5 février, à 20 h. 30
à l'Aula de l'université

Conférence de

GUSTAVE THIBON

sur «La crise moderne de l'amour»

Entrée: Fr. 2.-, réduction pour les étudiants
Billets à l'entrée

3 pour 2

TEINTURERIE Obrecht

Rue du Seyon 5 bis, Neuchâtel Tél. 5 22 40

Magout
CARBURANTS S.A.
TEL. (038) 5.48.38
NEUCHÂTEL

Au Conseil général de Neuchâtel

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Il est accordé au Conseil communal un crédit de 38.000 francs destinés à la couverture de la part de la ville à la construction d'un chemin de déviation au Clos des Orphelins et à l'éclairage public de ce quartier.

Avant le vote, M. Raymond (trav.) avait demandé que le Conseil communal étudie l'amélioration des moyens de communications dans ce quartier qui ne cesse de se développer.

M. A. Galland avait apporté l'adhésion du groupe socialiste, tout en demandant de prolonger la ligne de l'autobus jusqu'à la bifurcation de Chautoub ou alors d'envisager d'autres solutions pour améliorer les communications dans ce quartier.

Quant à M. Martin (rad.), tout en approuvant le projet, il s'était étonné que la ville prenne à sa charge les chemins de déviation.

M. Martenet (lib.) souhaite que le Conseil communal tienne compte des frais occasionnés pour le chemin de déviation lorsqu'il sera appelé à vendre d'autres parcelles.

M. Robert Gerber, conseiller communal, répond que la question des transports en commun pour les nouveaux quartiers est à l'étude. C'est dans l'intérêt de la communauté que certains chemins de déviation sont construits. Il va de soi que les propriétaires doivent être appelés à participer aux frais de construction de ces chemins.

M. Paul Dupuis, directeur des services industriels, assure que les moyens de communications seront développés en direction des nouveaux quartiers. La ligne d'autobus n'est qu'une solution provisoire et il faudra plus tard envisager de prolonger la ligne 8 jusqu'au Verger-Rond.

Transformation des domaines de Pierre-à-Bot
M. B. Grandjean (rad.) constate avec satisfaction que l'exécutif s'est décidé d'assainir ces deux domaines. Il souhaite que les travaux puissent être entrepris le plus rapidement possible.

M. Lavanchy (lib.) estime que cet assainissement est indispensable. M. Henri Guge apporte l'appui total du groupe socialiste et ne cache pas sa satisfaction de voir ce travail indispensable être enfin bienoté réalisé. Et l'oracleur de rappeler que notre ville possède les plus beaux domaines du canton.

Pour M. J. Waure (lib.) il serait bon, à son avis de faire appel à des architectes de chez nous plutôt que de demander des plans à l'Office des paysans à Brougg.

Par 35 voix, l'arrêté accordant un crédit de 210.000 fr. pour l'assainissement des fermes de Pierre-à-Bot dessus et Pierre-à-Bot dessous est ensuite voté.

La construction éventuelle d'un nouvel hôtel

M. A. Galland (soc.) ouvre les yeux en soulignant que cette affaire a provoqué une discussion nourrie et féconde de son parti et de la grande majorité. Il pose de rejeter purement et simplement ce projet.

Son groupe reconnaît qu'il conviendrait d'améliorer l'équipement hôtelier. En revanche, le projet lui-même n'a pas été étudié suffisamment à fond. Le Conseil communal aurait dû présenter un rapport complet et détaillé. Le renvoi à une commission est prématuré, car il appartient à l'exécutif de présenter un nouveau projet après avoir réexaminé tout le problème.

M. A. Quartier (soc.) attire l'attention de l'assemblée sur le fait que ce projet est très important au point de vue urbanistique et esthétique. Car ce bâtiment sera vu de partout. C'est pourquoi il convient d'étudier l'affaire à fond. Dans le cadre de ce qui existe actuellement, on pourrait peut-être envisager d'autres solutions. Par ailleurs, il paraît plus indiqué de construire un hôtel moyen qu'un hôtel de luxe dont la nécessité ne lui paraît pas démontrée.

Son groupe fait toute réserve quant à l'implantation de ce bâtiment qui enlèverait à notre ville une partie de son cachet.

Pour M. Quartier, il n'est pas nécessaire de créer un nouveau centre d'attractions. Et si un jour le port est comblé, on imagine avec peine l'aspect qu'aurait alors ce bâtiment.

Au reste on ne connaît pas suffisamment les plans et cela donne l'impression que l'on met la charrue devant les bœufs. Il serait bon d'obtenir la sanction préalable de la commission d'urbanisme avant qu'une décision soit définitivement prise.

Le prix de vente du terrain est nettement insuffisant, poursuit l'orateur. Et que coûtera l'installation de nouveaux bains publics?

L'avenir est engagé. Une procédure insolite a été utilisée. Ce droit de superficie est accordé à des conditions trop avantageuses, estime-t-il en conclusion.

M. Maurice Benaïson (rad.) pense que le renvoi du projet au Conseil communal n'arrangerait pas les choses. Sans vouloir reprendre la discussion dans le détail, il propose le renvoi du projet à une commission.

M. P. Raymond (trav.) voudrait savoir s'il ne serait pas possible de construire sur l'emplacement de Beau-Rivage. Il faudrait aussi obtenir des garanties concernant la rentabilité de l'entreprise. L'ADEN dans son ensemble a-t-elle été appelée à s'occuper de ce problème? Enfin il eût fallu que la commission d'urbanisme donne un avis très clair.

M. Martenet (lib.) approuve les préopinants et propose à son tour de renvoyer le projet au Conseil communal. La constitution d'un droit de superficie offre à ses yeux de sérieux inconvénients, et la ville vend ce droit à des conditions trop favorables pour l'acquéreur.

Ce projet mérite-t-il des faveurs spéciales? Rien n'est moins certain, pense M. Martenet qui ne voit pas comment on exploiterait cet établissement qui comprendra à la fois un hôtel, une grande salle et un restaurant. La rentabilité de cette entreprise n'est pas certaine, aussi une corporation de droit public ne peut-elle prendre sur elle la responsabilité d'encourager un tel projet.

M. D. Liniger (soc.) combat l'édification d'une grande salle qui ferait concurrence à la Paix et à la Rotonde.

M. J. Waure (lib.) estime ce projet très intéressant. Il serait un peu simpliste de ne pas entrer en matière et de renvoyer l'affaire au Conseil communal. Certes, le rapport n'est pas complet et c'est des lors le renvoi à une commission qui paraît s'imposer. C'est d'ailleurs un travail de longue haleine. D'autre part, il convient d'obtenir encore certaines garanties et c'est précisément là le travail d'une commission.

M. Challandes (rad.) est aussi partisan du renvoi à une commission. Il relève que ce projet émane d'une initiative privée, question que l'on paraît aussi un peu trop oublier quand des conseillers généraux suggèrent par exemple d'autres emplacements. Il est important de savoir si on veut augmenter l'équipement touristique de la ville ou non.

Neuchâtel risque d'avoir la réputation d'être insuffisamment équipé au point de vue hôtelier. On peut regretter les démissions intervenues à la commission d'urbanisme, mais il s'agit plutôt là à son sens, d'une manifestation de mauvaise humeur et qui a un aspect négatif.

Les arguments en faveur de la Rotonde lui paraissent sans valeur, car ce sont les gérants qui en définitive font la réputation d'un établissement de ce genre.

M. Martin (rad.) ne comprend pas les réactions du groupe socialiste. Nous n'avons pas le droit, dit-il, de démolir ce projet uniquement pour des questions financières. Il faut au contraire féliciter ceux qui sont prêts à assumer de gros risques. Et peut-on demander à des particuliers de présenter un projet définitif avant de savoir si le droit de superficie sera accordé par le Conseil général? La pose de gabarits serait une nécessité; pour bien se rendre compte du projet et le renvoi à une commission se justifie.

M. L. Besson (lib.) attire l'attention du Conseil général sur sa responsabilité. Il serait injuste de prendre une position entièrement négative à l'égard de personnes qui sont prêtes à construire un nouvel hôtel.

Cette attitude négative ne répondrait pas au vœu de la population. Des personnes privées veulent courir un risque. Il faut que la ville sache, elle aussi, prendre pour sa part ses risques.

M. B. Grandjean (rad.) reconnaît que parfois on a de la peine à engager des hôtes à Neuchâtel. En ce qui concerne les bains, il aurait voulu que le rapport donne déjà quelques renseignements au sujet de la construction de nouveaux bains, assurance que voudrait obtenir une partie de la population.

M. A. Quartier (soc.) précise que le renvoi au Conseil général est demandé pour complément d'information. A son sens, on a le droit de savoir ce que l'on va implanter sur ce terrain.

Il y a des risques esthétiques, des risques d'enlaidissement, raisons pour lesquelles il vaut mieux renvoyer le rapport au Conseil communal.

M. J.-J. DuPasquier (lib.) reconnaît qu'il est de nombreux points à revoir dans le projet, mais cela peut être du ressort d'une commission. Le passage public autour du futur hôtel est-il vraiment indispensable? Personnellement, il ne le croit pas.

Pour M. Raymond (trav.) le renvoi du projet au Conseil communal n'est pas une solution négative. L'exécutif est mieux placé que personne pour régler certaines questions, notamment celle des rapports avec la commission d'urbanisme.

M. S. Humbert (rad.) croit quant à lui que c'est effectivement une solution négative que de renvoyer le problème au Conseil communal. Il souhaite aussi que l'on pose des gabarits pour se rendre compte du volume du bâtiment envisagé. En conséquence, il demande le renvoi à une commission.

M. Martenet (lib.) est d'avis que c'est au Conseil communal qu'il appartient de savoir si l'affaire d'autant plus que la commission d'urbanisme dépend de l'exécutif. C'est donc ne pas être négatif que de demander à l'autorité d'étudier à nouveau le problème.

M. Paul Rognon, président du Conseil communal, affirme que l'autorité n'est jamais fait d'illusion et elle s'attendait que ce rapport suscite une polémique.

Beaucoup de choses ont été dites et publiées, mais chaque fois qu'une proposition un peu hardie a été faite, à Neuchâtel, elle a soulevé des objections. L'exécutif n'avait pas la possibilité d'offrir un autre terrain à celui qui voulait construire. L'intéressé voulait acheter le terrain à l'est du port. Le Conseil communal a refusé cette offre et il a pensé qu'il était dans l'intérêt de la ville d'accorder plutôt un droit de superficie. Cette proposition paraît avantageuse puisque la ville ne devrait payer quelque chose que le jour où elle voudrait acquérir l'immeuble à l'expiration du droit de superficie.

Le Conseil communal se devait de soumettre cette importante question au Conseil général. Il est fatal de même juste de reconnaître que des personnes privées sont prêtes à courir des risques. Et il est paradoxal de constater que les personnes qui parlent de rentabilité et de perspectives de difficultés financières sont les mêmes qui réclament un prix de location du terrain plus élevé! Enfin, est-il besoin de rappeler que toutes les garanties ont été prises pour que l'affaire puisse être menée à chef si sa réalisation est décidée. Le plan financier ne peut être divulgué, car il s'agit d'une affaire privée.

Dès l'instant où un particulier demandait d'acquiescer un terrain, il n'était pas possible d'exiger de lui des précisions quant aux plans et au financement de l'affaire. Il n'appartenait pas au Conseil communal de faire des questions de gabarits, car il n'a pas encore été demandé une sanction préalable des plans qui doivent être soumis à l'enquête publique.

Le Conseil communal n'a pour sa part jamais été saisi d'un projet tendant à combler le port. Au reste, il est inutile de reprendre tous les arguments qui pourront être revus par une commission.

Quant à Beau-Rivage, il appartient à une société anonyme qui devrait dire si oui ou non il conviendrait de construire un hôtel à cet emplacement. Mais ce n'est pas au Conseil général à décider si un hôtel sera construit à cet endroit.

M. Rognon en conclusion, M. Rognon estime que le renvoi à une commission est indiqué.

M. Robert Gerber, directeur des travaux publics, rappelle que les plans de détail et l'enquête publique ne sont demandés que lorsque le terrain est acquis. Le terrain sur le lac appartient à l'Etat. Dans cette polémique, on oublie qu'il s'agit d'abord d'accorder un droit de superficie. Puis viendra alors toute la procédure de la police des constructions. C'est à ce moment-là que la commission d'urbanisme sera appelée à donner sa sanction préalable.

L'ADEN, par sa commission hôtelière, a été consultée sur l'idée de l'opportunité de la construction d'un nouvel hôtel.

Le passage autour de l'hôtel est prévu en commun-bas du bâtiment.

M. Raymond (trav.) s'étonne que le Conseil communal n'ait pas donné de précisions sur ce qui s'est passé à la commission d'urbanisme.

M. Robert Gerber répond que les projets ont été soumis à la commission d'urbanisme. Les avis ont été partagés. Deux membres ont démissionné parce qu'ils ne sont pas d'accord avec l'idée de construire un hôtel à cet endroit.

MM. Liniger (soc.) et Raymond (trav.) déclarent que le renvoi du projet au Conseil communal ne signifie pas pour eux l'abandon de l'étude du problème.

Le refus de prendre en considération le rapport avec renvoi du projet au Conseil communal est repoussé par 19 voix contre 18.

Et par 31 voix le projet est renvoyé alors à une commission de neuf membres.

Transactions immobilières au faubourg de l'Hôpital et au passage Maximilien de Meuron

Nous avons publié ici même les heureux transformations qu'envisage Ebauches S.A. au faubourg de l'Hôpital et au passage Maximilien de Meuron.

M. Martin (rad.) demande si l'on envisage par la suite des transformations au théâtre lorsque celui-ci perdra sa destination de salle de cinéma.

M. F. Humbert-Droz, conseiller communal, n'est pas à même de répondre, mais l'exécutif se préoccupe de ce problème.

Tous les groupes s'étant déclarés d'accord, l'arrêté est adopté par 35 voix.

Acquisition de mobilier scolaire

M. S. Humbert (rad.) trouve ce mobilier bien cher. A-t-on vu les choses de près et ne pourrait-on pas réduire cette dépense? Sous ces réserves, le groupe radical accepte ce crédit.

M. Fawarger (trav.) demande si le corps enseignant a été consulté lorsque ce mobilier a été choisi.

M. Besson (lib.) voudrait que l'on fasse construire une partie de ce mobilier sur la place de Neuchâtel.

M. F. Humbert-Droz, conseiller communal, relève que les prix ont été étudiés de très près et il n'est pas question de revenir avec d'autres crédits dans un proche avenir. Le corps enseignant a été consulté. Une partie du mobilier sera fabriquée à Neuchâtel.

Par 37 voix, un crédit de 101.150 fr. pour l'acquisition de mobilier scolaire est alors accordé.

L'ordre du jour n'est pas épuisé, mais comme il est déjà 23 heures, le président lève la séance.

J.-P. P.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Les propositions de M. Molotov

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

L'argumentation de M. Bidault peut être résumée en une phrase: «Réunions l'Allemagne dans le laissant libre de choisir sa politique extérieure. La signature par le gouvernement fédéral des traités de Bonn et de Paris ne liera pas l'Allemagne réunifiée. Vous voyez bien que nous ne cherchons pas à la réunifier à notre profit. Nous vous proposons de partager les risques, rien de plus.»

Quant à M. Eden, représentant d'un pays qui ne fait pas partie de la C.E.D., il a tenté de persuader M. Molotov que l'intégration de l'Allemagne dans un système européen était le seul moyen d'empêcher la réurrection d'une armée allemande nationale, offrant ainsi à l'U.R.S.S. la meilleure des garanties selon lui, contre tout retour offensif allemand.

Réquisitoire de M. Molotov

Malgré cette double plaidoirie, le ministre soviétique ne ménagea pas ses accusations contre les conceptions occidentales. Il se dressa contre tout ce qui pourrait ouvrir la voie à la renaissance de la Wehrmacht, qui fut à l'origine des deux guerres et qui briserait les liens fragiles dans lesquels on prétend vouloir l'enchaîner.

Deux faits nouveaux

Ce réquisitoire était connu. Il avait été prononcé maintes fois déjà. Deux points cependant en sont nouveaux, un appel à la France invitée à assurer la sécurité de l'Europe en collaboration avec l'Union soviétique et une motion en faveur de la convocation d'une conférence de la paix allemande, qui aurait pour base de ses travaux un plan soviétique publié depuis près de trois ans. Ce plan prévoit la création d'une armée allemande, limitée sans doute à des tâches précises, mais à caractère national et dont on voit mal, dans les milieux

occidentaux, comment elle resterait dans les limites envisagées sans un contrôle qui ne concorde pas avec les droits souverains qui seraient rendus à l'Allemagne.

La proposition de M. Molotov de convoquer une conférence pour conclure le traité de paix avec l'Allemagne préconise que les adjoints aux ministres des affaires étrangères se réunissent dans les 3 mois pour préparer le projet de traité. Dans 6 mois, mais toutefois pas plus tard qu'octobre 1954, la conférence de la paix devrait être convoquée et grouper les quatre grandes puissances et les représentants de l'Allemagne.

M. Molotov a en outre déposé le projet soviétique relatif à un traité de paix avec l'Allemagne.

Le projet russe de traité de paix

Les bases de ce traité sont les suivantes:

1. L'Allemagne sera reconstituée comme Etat unitaire qui pourra se développer en tant qu'Etat pacifique, démocratique et indépendant.

2. Toutes les forces armées des puissances occupantes doivent être retirées d'Allemagne dans un délai ne dépassant pas un an après l'entrée en vigueur du traité de paix. Simultanément, toutes les bases militaires étrangères sur un territoire allemand seront supprimées.

3. Des droits démocratiques doivent être assurés au peuple allemand.

4. L'activité des partis devra être libre et les organisations démocratiques.

5. Les organisations hostiles à la démocratie et à la cause de la sauvegarde de la paix sont interdites.

6. Les droits civiques et politiques doivent être accordés à égalité avec tous les autres citoyens allemands à tous les anciens militaires de l'armée allemande, à tous les anciens nazis, exception faite de ceux qui purgent des peines pour crimes par eux commis.

7. L'Allemagne s'engage à ne faire partie d'aucune coalition ou alliance militaire dirigée contre l'une quelconque des puissances qui, par ses forces armées, a participé à la guerre contre l'Allemagne.

8. Aucune obligation de nature politique ou militaire découlant des traités ou accords conclus par les gouvernements de la république fédérale d'Allemagne et de la république démocratique, avant la signature du traité de paix avec l'Allemagne et la ratification de ce traité par son seul Etat, ne sera imposée à l'Allemagne.

9. Le territoire de l'Allemagne se trouve défini par les frontières établies en vertu des décisions de la conférence des grandes puissances à Potsdam.

Principes économiques

Nulle restriction ne sera imposée à l'Allemagne quant au développement de son économie civile, de son commerce, de la navigation maritime et quant à l'accès aux débouchés mondiaux. L'Allemagne est complètement libérée du paiement aux Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et à l'U.R.S.S. des dettes d'Etat d'après-guerre, exception faite de la dette résultant de ses engagements.

Principes militaires

1. L'Allemagne sera autorisée à posséder des forces armées nationales (armée de terre, de mer et de l'air) indispensables à la défense du pays. Ces forces seront limitées en fonction des tâches d'ordre intérieur, de la défense locale des frontières et de la défense antiaérienne.

2. L'Allemagne est autorisée à fabriquer du matériel et de l'équipement militaires, dont la quantité et le type ne doivent pas dépasser le cadre des nécessités des forces armées assignées à l'Allemagne par le traité de paix.

L'Allemagne et l'O.N.U.

Les Etats signataires du traité de paix avec l'Allemagne approuvent la demande d'admission à l'Organisation des Nations Unies.

Conférence secrète mercredi

BERLIN, 1er (A.F.P.). — Les trois ministres des affaires étrangères occidentales ont décidé de proposer à M. Molotov de tenir une conférence restreinte mercredi.

Les experts n'assisteraient pas à cette réunion dont le déroulement doit demeurer secret.

LE FROID a causé la mort de vingt personnes en France

Des centaines de villages isolés par la neige en Italie

PARIS, 1er (A.F.P.). — La vague de froid persiste dans toute la France et le nombre des victimes qu'elle a fait augmenter: 12 décès ont été enregistrés dans la journée de dimanche et une quinzaine de personnes ont dû être hospitalisées. Lundi, on signale 8 décès dus au froid. Il s'agit surtout d'enfants et de vieillards.

A Paris, la température est toujours aussi basse (moins 10 degrés lundi). Dans le nord et l'est de la France, il fait un froid sec, mais extrêmement rigoureux. A Nancy, notamment, l'on a relevé une température de moins 20 degrés. Dans le nord, l'Escaut et le canal de Saint-Quentin sont gelés et les péniches sont bloquées.

Tempête dans les Abruzzes

ROME, 1er (A.F.P.). — La tempête de neige qui s'est abattue sur les Abruzzes augmente d'intensité. En certains points, la situation est grave. Des centaines de villages, y compris ceux de l'Alto Sangro, sont isolés. Les écoles sont désertées. A Capracotta, on envisage de ravitailler la population par hélicoptères.

Des villages anglais isolés

LONDRES, 1er (Reuter). — Cinq villages du comté de Salisbury, dans le sud de l'Angleterre, sont complètement isolés par la neige, les routes sont obstruées, en certains endroits, par des congères de deux mètres de hauteur.

Le froid persiste

LONDRES, 1er (Reuter). — A Londres, lundi, vers 10 heures, la température a atteint — 5 Celsius. C'est le jour le plus froid enregistré depuis six ans.

A Vienne, lundi matin, on a enregistré moins 17 degrés.

A Berlin, le thermomètre est descendu à moins 19 degrés Celsius. Environ un million de Berlinois de l'ouest ont été privés d'eau, dimanche, pendant quelques heures, des conduites d'eau ayant éclaté.

En Hollande, la navigation, le long de la côte, est totalement paralysée. La température atteint moins 13.

Au Portugal, le froid s'est intensifié et la neige est tombée à Lisbonne. En Espagne, le froid est toujours vif.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En RUSSIE, la liaison ferroviaire directe entre Moscou et Pékin a été ouverte dimanche soir.

En CORÉE, l'accident de chemin de fer de Suwon a provoqué la mort de 60 personnes.

Au JAPON, un avion américain est tombé dans la mer. Il y aurait 25 morts. Le chef des services d'espionnage russes à Tokio aurait été enlevé.

AVIS TARDIFS

Chapelle des Terreaux 20 h. 15

Courir vers le but

par MM. E. Willeneger, Thoune, et Ed. Rieder, Saint-Etienne

Union pour le réveil

Eglise Evangélique Libre

CHAPELLE DE LA ROCHETTE

Ce soir à 20 heures

« Le Christ de l'Evangile »

par M. Henri WEBER

Invitation cordiale à chacun

Jeunesse Musicales

Ce soir, Aula de l'Université, 20 heures

TRIO QUANTZ

Les Canadiens Pyryhora et Bob Kelly

renforceront

Young Sprinters

ce soir contre le

Canada

On cherche pour tout de suite ou date à convenir un

APPARTEMENT

de quatre à cinq pièces, dans la région des Parcs ou de la Côte. — Adresser offres écrites sous J. P. 246 au bureau de la Feuille d'avis.

Il est prudent de louer ses places immédiatement pour le match

Young Sprinters-Canada

Ce soir, au Musée d'ethnographie, à 20 h. 30

Conférence Charles-Henri Favrod

« DE L'ASIE DU RIZ

A L'ASIE DU PÉTROLE »

PROJECTIONS - ENREGISTREMENTS

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du	29 Janv.	1er fév.
OBLIGATIONS			
3 1/2% Fédéral 1941	101.35	101.30	d
3 1/2% Fédéral, 1945, avril	107.35	107.30	d
3% Fédéral 1949	107.10	d	107.10
3% C.F.F. 1933, déf.	104.50	d	104.50
3% C.F.F. 1938	104.90	105.—	

ACTIONS			
Un. Banques Suisses	1263.—	1260.—	d
Société Banque Suisse	1162.—	1163.—	
Crédit Suisse	1181.—	1184.—	
Electro Watt	1370.—	1400.—	
Mot.-Col. de Fr. 500.—	913.—	936.—	
S.A.E.G., série I	74 1/2	80 1/2	d
Italo-Suisse, priv.	266.—	265.—	
Reassurances Zurich	8300.—	8300.—	d
Winterthur Accid.	6150.—	6200.—	d
Zurich Accidents	9100.—	9110.—	d
Aar et Tessin	1300.—	1310.—	d
Saurer	1045.—	1045.—	d
Aluminium	2285.—	2275.—	d
Ealy	862.—	860.—	d
Brown Boveri	1170.—	1195.—	
Fischer	1125.—	1130.—	
Lonza	920.—	920.—	
Nestlé Alimentana	1640.—	1638.—	
Sulzer	1955.—	1960.—	
Baltimore	86 3/4	86 1/2	d
Pennsylvania	74 3/4	75	d
Italo-Argentine	31 1/4	32 1/2	d
Royal Dutch Cy	409.—	418.—	
Sodec	40 1/4	41 1/4	d
Standard Oil	333 1/2	338.—	
Du Pont de Nemours	467.—	471.—	d
General Electric	403 1/2	401.—	d
General Motors	102.—	102.—	d
International Nickel	155.—	157.—	d
Kennecott	290.—	291.—	d
Montgomery Ward	258 1/4	257.—	d
National Distillers	84.—	84.—	d
Allumettes B	59 1/2	59 1/2	d

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique : Dans sa séance du 29 janvier 1954, le Conseil d'Etat a nommé M. Marcel Mermoud, originaire de Sainte-Croix et Neuchâtel, jusqu'ici comptable de l'Etat, aux fonctions de contrôleur adjoint du contrôle financier de l'Etat; M. Gustave Hüther, originaire de Colombier, jusqu'ici comptable adjoint, aux fonctions de comptable de l'Etat.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Pour la protection des mâchoires

La carie dentaire fait des ravages en Suisse. Dans notre canton, périodiquement, le bulletin du département de l'instruction publique déplore le fléau.

Il y a une lueur d'espérance à l'horizon. Le fluor contenu naturellement dans les denrées alimentaires que nous consommons a une heureuse influence sur la constitution des dents. Dès lors, pourquoi ne pas ingurgiter du fluor pour s'assurer une dentition de vedettes d'Hollywood?

La commission fédérale de l'alimentation s'est occupée de cet important problème. L'administration de fluor, dit-elle, en quantités minimes, sous formes de tablettes, peut combattre la carie chez les enfants, mais pas chez les adolescents et les adultes. Un groupe d'experts examine s'il faut additionner l'eau, le sel de cuisine ou d'autres denrées alimentaires de fluor, ainsi qu'on l'a fait pour le sel de cuisine en y ajoutant de l'iode pour la prophylaxie du goitre.

Il se passera encore longtemps avant que nos experts déposent leurs conclusions. En attendant, la commission ne peut faire mieux que de conseiller aux parents de donner le moins possible de sucres à leurs enfants.

On s'en tiendra donc aux excellents conseils de nos grands-mères.

NEMO.

LES SPECTACLES

« A la carte »

L'un des mérites — et certes non le moindre — des deux fantasistes aura été de communiquer la chaleur de leur entraînement au public frigorifié venu, vendredi soir, les applaudir dans une Rotonde inexplicablement glacée.

Voli Geller et Walter Morath, seuls sur scène durant deux heures, ont en eux, sur eux, mettent autour d'eux tout ce qu'il faut pour camper, animer, des scènes à plusieurs personnages et « en cent actes divers ». Ils nous suffirent absolument; à aucun instant nous ne nous apercevons de la nudité de la scène, ni du nombre restreint de ceux qui y évoluent. Tour à tour portier et femme de chambre italienne — cette dernière, création de premier ordre — directrice d'hôtel minaudière et à la page, détective mondain et divette 1900, impresario volubile et cantatrice repêchée, couple de musiciens de bar et de hall d'hôtel, pin-up girl et « vamp », chanteuse de charme — à la façon de Sarah Leander — présentatrice satirique de nos magistrats, le comédien et la comédienne que nous avons très chaleureusement applaudis ont à leur disposition les multiples ressources d'un tempérament comique, d'une merveilleuse mobilité d'expression. Voli Geller surtout, qui est tout à la fois mime et diseuse et douée d'un esprit satirique parfait. Tout, en elle, a de l'expression, de la vie, une signification immédiate, même sa chevelure, dont elle se sert avec un sens aigu du comique.

Les décors — ceux, uniquement, d'un hall d'hôtel — sont aussi promptement disposés que sont rapidement transformés les acteurs eux-mêmes, ce qui est également un facteur important de fantaisie et d'animation scéniques. Habile et compétent, le directeur de l'accompagnement C. Wimmer. Et que soit félicité en même temps le librettiste, C.-F. Vaucher, maître queux dont le savoureux repas nous a plu, des hors-d'œuvre au dessert!

M. J.-O.

Une arrestation

La police locale a procédé, hier après-midi, à l'arrestation d'un nommé W. qui avait commis une filouterie d'auberge dans un établissement de la ville. Il a été incarcéré à la conciergerie, à la disposition du juge d'instruction.

Commencement d'incendie

Hier à 19 h. 30, les premiers secours ont été appelés à intervenir à l'Ecluse, où le feu avait pris dans le gandage séparant une cuisine d'un corridor. Les agents durent démonter une partie de ce gandage et utiliser une pompe à main pour maîtriser ce début d'incendie. Les dégâts sont peu importants.

Sixième conférence universitaire

Dans le cadre des conférences universitaires, M. André Grisel, professeur à la faculté de droit, a présenté hier soir, à l'Aula de l'université, un exposé en tous points remarquable sur la garantie des libertés individuelles.

Nous aurons l'occasion d'y revenir dans un prochain numéro.

Nouveaux diplômés de l'université

Le grade de licencié en théologie vient d'être décerné à M. Jean-Daniel Bourgeois et à M. Carlo Spitznagel (mention très honorable).

Naissances

Monsieur et Madame Jean-Claude HASLER - PADOVANI et leur fille Marie-Claude ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Chantal - Marguerite

31 janvier 1954
Clinique du Dr Bonhôte Favargne 65
Beaux-Arts 28

Monsieur et Madame Ernest BIGENHEER et leur petit Charly ont la grande joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fille et

Jacqueline

1er février 1954
Maternité de la Béroche Corcelles
Saint-Aubin

Les hockeyeurs canadiens à Neuchâtel

Venant de Paris, l'équipe canadienne de hockey sur glace qui se oppose ce soir aux Young Sprinters est arrivée hier après-midi à Neuchâtel. Peu avant 18 h, elle a été reçue officiellement à l'hôtel de ville par le président du Conseil communal, M. Paul Rogon, qui prononça quelques paroles de bienvenue.

Ces joueurs canadiens, membres du même club de Toronto, sont tous des amateurs. Après leur match de ce soir à Neuchâtel, ils se rendront à Davos pour se mesurer à l'équipe locale, puis joueront deux parties contre l'équipe nationale suisse, à Bâle et à Zurich. Ils quitteront ensuite notre pays pour se rendre à Milan puis à Stockholm où ils disputeront les championnats du monde.

SERRIÈRES Société fédérale de gymnastique

(c) Cette société a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle sous la présidence énergique de M. John Moser. Elle a renouvelé son comité comme suit pour 1954: président: John Moser; vice-président: Roger Barbezat; secrétaire: Gaston Monnier; caissier: Willy Schwertfeger; moniteur: Fernand Maire; moniteur pupilles: André Aegerter; sous-moniteur pupilles: Jean-Pierre Faivre; banneret: Hans Fuchslocher.

D'autre part, et depuis plusieurs mois déjà, un autre comité sous la présidence de M. Arthur Gutknecht est formé afin d'organiser différentes manifestations de section marquer le 75me anniversaire de la section.

VIGNOBLE

BOUDRY

Assemblée des viticulteurs (c) Sous la présidence de M. Georges Uriet, viticulteur à Boudry, et lieu samedi, à l'hôtel de Ville de Boudry, l'assemblée générale ordinaire des membres de la Société des caves du centre du district de Boudry.

Il ressort du rapport du président que la situation du marché des vins ne s'est pas améliorée en 1953, malgré les efforts de l'Etat, et le dévoué caissier qu'est M. Alfred Schwaar, de Boudry, présente un rapport financier qui est admis à l'unanimité.

Parmi les nombreux objets en discussion, il y avait à l'ordre du jour les nominations statutaires et le comité a été composé pour trois ans de MM. Georges Uriet, président, Alfred Schwaar, secrétaire-caissier, tous les deux à Boudry, Eugène Ribaux, à Bevaix, René Ribaux, à Bevaix, Emile Diversin, à Bevaix, René Noyer, à Bevaix, Marcel Kopp, à Boudry, René Moulin, à Boudry, Eugène Glardon, à Boudry. Les vérificateurs des comptes sont maintenus dans leurs fonctions à l'exception de M. Marcel Comtesse, de Bevaix, qui est remplacé par M. Ernest Beugin.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Au giron des chanteurs et musiciens du Val-de-Ruz

(c) La Fédération des sociétés chorales et de musique du Val-de-Ruz a tenu son assemblée ordinaire dimanche au lieu de la dernière fête régionale, soit à Savagnier, et sous la présidence de M. René Gaberel.

Il s'agissait de fixer ce qui allait être fait en 1954 et, selon l'ordre de rotation, la tâche de l'organisation de la rencontre régionale devait être assumée par la « Galette » et le Ménétrier. Or, comme Cernier est chargé de l'organisation de la fête cantonale des musiques, un changement est admis par l'assemblée. Ainsi, ce sont les Chœurs d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et des Hauts-Geneveys, avec la fanfare « L'Espérance », qui sont chargés de l'organisation de la fête de 1954 fixée au 23 mai. Des questions de détail sont encore mises au point.

C'est ensuite au restaurant du Petit-Savagnier que se rendent les délégués des sociétés auxquelles une collation est offerte par le Chœur d'hommes et la commune.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

La candidature du Nord vaudois au Conseil d'Etat

(c) M. Louis Guisan, avocat à Yverdon, a été désigné samedi, au cours du congrès du parti libéral vaudois, candidat au siège que le départ de M. Lucien Rubattel laissera vacant, par 318 voix contre 63.

M. Guisan pratique le barreau à Yverdon depuis 1938. Il a fait partie du Conseil communal dès 1941 et de plusieurs commissions cantonales. Le candidat du Nord vaudois a prononcé au cours du congrès un discours très remarqué.

La poste démembrera à la gare

(c) En présence de plusieurs personnalités yverdonnoises, la direction des téléphones de Lausanne a tenu une séance d'information relative au transfert de la poste à la gare de notre ville. On se souvient que l'opposition à ce projet avait été très forte. Les délégués de notre ville se sont en réalité trouvés devant un fait accompli, la direction des P.T.T. ayant déjà conclu un accord avec l'ancienne municipalité. Il appartiendra désormais aux Chambres fédérales de voter cet automne un crédit pour la construction du bâtiment.

ESTAVAYER

A trois semaines des élections communales

Sur les 69 communes que compte le district de la Broye, la proportionnelle n'a été demandée que dans les cinq localités suivantes: Amont, Delley, Dombidier, Mannens-Grandsivaz et Saint-Aubin.

Au chef-lieu, un citoyen qui, semble-t-il, a voulu jouer une farce, a récolté les signatures nécessaires, mais au dernier moment, il n'a pas déposé la demande de proportionnelle. Les élections se dérouleront donc à Estavayer, sous le signe de la bonne entente.

MORAT

Installation d'un nouveau pasteur

(c) La paroisse de Morat a procédé dimanche à l'installation de M. Brechbühl, pasteur remplaçant M. M. von Kaenel, qui avait démissionné pour raison d'âge.

Le temple a été magnifiquement décoré pour cette circonstance, avait peine à contenir tous les fidèles qui avaient tenu à assurer de leur sympathie leur nouveau conducteur spirituel. La cérémonie fut encadrée par des chants du Chœur d'Eglise, des morceaux de musique, des allocutions du professeur Guggisberg, de Berne, de M. W. Dürr, président de paroisse, et enfin par un sermon d'une belle envolée du nouvel élu auquel chacun souhaite un ministère fructueux dans sa nouvelle paroisse.

PORTALBAN

Avant les élections communales

(c) Les élections communales dans le canton de Fribourg auront lieu le 21 du mois prochain. La lutte sera vive, surtout dans la basse Broye et la haute Broye.

A Portalban, les élections seront assez calmes cette année; elles se feront selon le système majoritaire. Aucune demande n'a, en effet, été déposée au bureau du secrétaire communal pour que les élections se fassent selon le système proportionnel (comme cela avait été le cas en 1946). L'expiration du délai a eu lieu le 29 janvier. Portalban avait les élections au système proportionnel en 1946.

Le froid

(c) Après les beaux jours du mois de décembre, la fin du mois de janvier amène les jours les plus froids de l'hiver. Les rives du lac, qui a fortement baissé, sont gelées.

FONT

Accident de travail

Samedi après-midi, M. Maurice Otlet, employé dans une fabrique, et qui habite au village de Font (Broye), occupé du bois à son domicile avec une coupe circulaire. A un certain moment, il laissa tomber le tronc qu'il tenait et eut la main prise par la machine.

Le médecin, appelé, transporta le blessé à l'hôpital d'Estavayer-le-Lac et dut procéder à l'amputation de quatre doigts. Le malheureux ouvrier est père de quatre enfants.

BIENNE

Une école d'orthoptique s'est ouverte à l'hôpital de district

(c) Une école d'orthoptique vient de s'ouvrir à la polyclinique de l'hôpital de district. Elle a été créée pour combattre et guérir l'affaiblissement visuel d'un œil, dû avant tout au strabisme. Après une intervention chirurgicale dans un œil, il faut faire travailler ensemble les deux yeux pour assurer la durée du succès opératoire. Pour atteindre ce but il faut des spécialistes expérimentés, des appareils spéciaux, du temps et de la patience. C'est cette partie du traitement que l'on appelle « orthoptique ».

La nouvelle section est placée sous la haute surveillance du Dr E. Weber, médecin de l'hôpital, spécialiste des maladies des yeux.

L'étourneau est de retour

(c) Malgré le froid de ces derniers temps, les premiers étourneaux sont revenus du Sud.

Signalons également la présence de grèbes au bord de notre lac.

Une conduite d'eau saute

(c) Une conduite d'eau a sauté lundi matin à la route de Boujean, devant l'usine Lehmann. Sous la pression, l'eau jaillit jusque haut que les maisons. Les premiers secours durent intervenir avec leur pompe auxiliaire qui resta en action jusqu'à midi. Tout le quartier fut pris d'eau, ce qui ne fit pas l'affaire des ménagères, surtout à l'heure du dîner.

Un ouvrier se fracture une jambe

(c) Lundi après-midi, un ouvrier travaillant à la carrière de Rondchâtel, M. Antonio Carnelos, fut atteint par une pierre qui s'était détachée de la roche et qui lui fractura une jambe. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Bienne.

VAL-DE-TRAVERS

Le froid

(c) Le froid est toujours vif au Val-de-Travers où dimanche et lundi matin, le thermomètre est descendu à 15 degrés au-dessous de zéro. C'est l'une des températures les plus basses enregistrées au cours de l'hiver actuel.

LA COTE-AUX-FEES

Triste fin d'un sexagénaire

(c) M. Fritz Gosteli, né en 1887, domicilié aux Bourquins depuis quelques mois, a été trouvé mort à son domicile où il vivait seul. Des voisins, frappés de ne plus le voir sortir de chez lui depuis un ou deux jours, avaient alerté la gendarmerie. C'est alors que celle-ci découvrit le cadavre.

Un médecin mandat d'urgence déclara que le défunt avait été frappé d'une congestion cérébrale.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 1er février. Température: Moyenne: — 10,6; min.: — 12,6; max.: — 8,3. Baromètre: Moyenne: 714,8. Vent dominant: Direction: nord-est; force: modéré, modéré à fort depuis 15 heures. Etat du ciel: couvert jusqu'à 9 h. 30 environ, nuageux à légèrement nuageux ensuite, clair depuis 16 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

Janvier	27	28	29	30	31	1
Février						

mm						
735						
730						
725						
720						
715						
710						
705						
700						

Niveau du lac, 31 janv., à 7 h. 30: 428,90
Niveau du lac, 1er fév., à 7 h. 30: 428,89

Prévisions du temps. — Plateau et pied nord du Jura: couvert par brouillard élevé jusque vers 1200 m. environ. Bise modérée, température matinale comprise entre moins 10 et moins 15 degrés dans l'ouest, et entre moins 15 et moins 20 dans le nord et l'est du pays. Eclaircies au cours de la journée. Valais, Jura, région des Alpes, nord et centre des Grisons: ciel nuageux, vent du sud-est dans les Alpes, du nord-est dans la Jura. Nuit froide dans les vallées. Sud des Alpes et Engadine: ciel variable, par moments couvert au sud des Alpes, ailleurs généralement ensoleillé. Froid.

Tribunal de police du Val-de-Travers

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé vendredi à Môtiers sous la présidence de M. Philippe Mayor, assisté de M. Lucien Frasse, commis-greffier. H. T. de Fleurier qui, pris de boisson, fut l'auteur d'un acte de scandale public dans l'immeuble où il est locataire à la rue de l'Hôpital, a été condamné à 40 jours de prison avec sursis pendant un an et de 7 fr. 20 de frais.

Le 18 décembre, L. D. de Buttes qui, lui aussi, était sous l'effet de l'alcool, brisa une vitre dans un bar fleurissant et injuria le tenancier qui lui refusait l'entrée de son établissement.

L. D. qui a déjà été plusieurs fois condamné, s'est entendu infliger cette fois cinq jours d'arrêt sans sursis et 43 fr. 20 de frais. En outre, il devra s'abstenir pendant un an de fréquenter les établissements publics.

Epilogue d'un grave accident

Dans la nuit du 13 au 14 juin, peu au-dessus de la gare des Bayards, un grave accident s'était produit, un motocycliste du Cerneux-Péquignot, qui avait perdu la maîtrise de sa machine, était venu se jeter contre un arbre. Ce motocycliste, C. M., fut grièvement blessé, de même que le passager du siège arrière, M. W. K., de la Brévine. Tous deux furent transportés à l'hôpital de Fleurier et, actuellement, ils ne sont pas encore entièrement rétablis.

Le motocycliste a été renvoyé devant le tribunal sous la prévention de lésions corporelles graves par négligence, de perte de maîtrise et de non-adaptation de la vitesse de son véhicule aux conditions de la route.

Dans son jugement, le tribunal a retenu que l'inculpé avait été l'une des victimes de cet accident et il a condamné C. M. à la peine de trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans à une amende de 20 fr. et aux frais de la cause arrêtés à 131 fr.

L'ivresse au volant

Le soir du 22 octobre, Robert Aellen, ouvrier boucher aux Bayards, se trouvait à Môtiers. En voulant repartir avec son auto, il fit une fautive manœuvre et comme il avait trop bu, un gendarme lui conseilla d'abandonner son projet de rentrer aux Bayards. Le conducteur coucha dans un hôtel de Môtiers. Rapport a été dressé contre Robert Aellen et admis les faits qui lui étaient reprochés.

Le tribunal l'a condamné à trois jours d'arrêts et aux frais qui se montent à 78 fr. Le sursis a été refusé à Robert Aellen qui avait déjà été puni trois fois précédemment pour des infractions de ce genre sur la circulation routière. Le juge n'a pas estimé, en conséquence, qu'une suspension à l'exécution de la peine pourrait empêcher de commettre un nouveau délit.

AUX MONTAGNES

Le cinquantenaire de l'Ecole d'électrotechnique

Notre correspondant du Locle nous écrit: L'Ecole d'électrotechnique du Locle (section du Technicum neuchâtelois) a fêté samedi son cinquantième anniversaire. Les anciens élèves venaient nombreux pour célébrer ce jour de leur vie.

Le tribunal l'a condamné à trois jours d'arrêts et aux frais qui se montent à 78 fr. Le sursis a été refusé à Robert Aellen qui avait déjà été puni trois fois précédemment pour des infractions de ce genre sur la circulation routière. Le juge n'a pas estimé, en conséquence, qu'une suspension à l'exécution de la peine pourrait empêcher de commettre un nouveau délit.

LE LOCLE

Je lève mes yeux vers les montagnes.

Doua me viendra le secours? Le secours me vient de l'Eternel. Ps. 121: 1, 2.

Madame Charles Delacrétaz et ses fils, Monsieur et Madame Claude Delacrétaz, aux Hauts-Geneveys, Monsieur Roland Delacrétaz et sa fiancée;

Monsieur et Madame Henri Delacrétaz et leur fils, à Aigle; Madame et Monsieur Eugène Dufey et leurs enfants, à Aigle; Monsieur et Madame Raymond Vuagniaux et leurs enfants; Mademoiselle Sophie Baumann; Monsieur et Madame Carlo Arrigo et leurs enfants, à Neuchâtel; Madame Marguerite Stauffer, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Monsieur Charles DELACRÉTAZ

leur cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin et parent, survenu aujourd'hui dimanche, dans sa 52me année.

Fontainemelon, le 31 janvier 1954. L'ensevelissement aura lieu mercredi 3 février, à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 h. 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Charles DELACRÉTAZ

Le comité de l'Amicale des contemporains de 1902 du Val-de-Ruz a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de leur camarade et membre du comité,

Monsieur Charles DELACRÉTAZ

à Fontainemelon, membre de l'association. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis mortuaire de la famille.

Le comité de la Société de tir de Fontainemelon a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Charles DELACRÉTAZ

membre actif et dévoué. L'ensevelissement aura lieu le mercredi 3 février à 13 h. 30.

Le Ski-club Tête-de-Ran - Cernier a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles DELACRÉTAZ

père de Monsieur Roland Delacrétaz, membre actif. Madame et Monsieur Armand Baillod-Perrenod, leurs enfants, petits-enfants, à Chez-le-Bart, à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds; Monsieur Fernand Perrenod, à Bienne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alcide PERRENOUD

entlevé à l'affection des siens dans sa 81me année, après une longue maladie supportée avec courage. Repose en paix cher papa, tes souffrances sont finies. L'inhumation aura lieu à Saint-Aubin le 3 février 1954, à 13 h. 30. Culte à l'hôpital de la Béroche, à 13 h. 15. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

EN PAYS FRIBOURGEOIS

La restauration de la cathédrale

(c) Le Conseil d'Etat de Fribourg vient de faire parvenir aux députés un message relatif à la continuation des travaux de restauration de la cathédrale de Saint-Nicolas. Ce bâtiment est classé monument historique. Les travaux ont commencé en 1928 et c'est depuis ce moment qu'une grue trône au sommet de la tour.

Le dernier crédit octroyé, de 300,000 francs, fut en 1949. Afin de poursuivre les travaux sans interruption, les députés sont appelés à voter la semaine prochaine un nouveau crédit de 350,000 fr. Ils seront affectés à la réfection de tourelles, de corniches, de clochetons et de la cage d'escalier de la tour, qui compte 365 marches. Les subventions fédérales seront portées en amortissement du crédit voté.

A LA FRONTIÈRE

Vers une amélioration des relations ferroviaires entre les Montagnes neuchâteloises et Besançon - Paris?

On se plaint depuis longtemps des deux côtés de la frontière des mauvaises relations ferroviaires qui caractérisent la ligne Le Locle - Morteau - Besançon. Des démarches ont déjà été entreprises et des suggestions faites, dont l'une visait à l'acquisition, grâce à l'initiative privée, d'un autorail, dans des conditions analogues à celles qui furent convenues pour la « Flèche du Jura ».

Le syndicat des fabricants d'horlogerie du val de la Société nationale des chemins de fer français, une lettre dans laquelle il émet diverses suggestions afin d'améliorer les services voyageurs qui caractérisent notamment la durée du parcours, ainsi que le stationnement des trains en gare de Morteau. Il propose notamment la création d'une liaison directe par autorail entre Dijon et le Locle, si possible avec prolongation sur la Chaux-de-Fonds. A Dijon, il y aurait correspondance pour Paris, comme c'est actuellement le cas pour l'autorail venant de Lausanne.

Les fabricants d'horlogerie du val de Morteau, qui ont adressé une copie de leur lettre à la Chambre du commerce du Doubs, à Besançon, pensent que si ces améliorations sont réalisées, elles aideront certainement au développement économique des régions parcourues par la ligne.

JURA BERNOIS

Le Taubenloch abriterait-il de nouveaux colombes?

(c) Depuis une vingtaine d'années, les gorges du Taubenloch n'abritent plus de pigeons. Il est très difficile d'en acclimater de nouveaux, ces oiseaux retournant toujours à l'endroit qui les vit naître.

Or, on vient de construire dans les rochers un pigeonnier qui recevra trois couples. On compte que les pigeonneaux qui y naîtront s'accroîtront et feront souche.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

Le comité de la Colonie française de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles GRIVAZ

Chevalier de la Légion d'honneur époux de Madame Rose Grivaz, vice-présidente de la Colonie française de Neuchâtel.

Réunion des membres au cimetière de Beaugard le jeudi 4 février à 13 heures, où les honneurs seront rendus.

Le comité de la Société française « La Fraternité », société de secours mutuels et de bienfaisance à Neuchâtel, a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles GRIVAZ